



Commune de

**Blonay – Saint-Légier**

LA MUNICIPALITÉ

**PREAVIS No 22-2026**

**RAPPORT DE GESTION 2025**

# Table des matières

## PREAVIS 22-2026

### RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2025

PREAMBULE .....	3
1. ADMINISTRATION GENERALE .....	4
1.1 AUTORITES.....	4
MUNICIPALITE .....	4
CONSEIL COMMUNAL .....	5
1.2 MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS ET PETITIONS.....	11
1.3 NATURALISATIONS.....	11
1.4 INFORMATIQUE.....	12
1.5 TELEPHONIE MOBILE - HARMONISATION DES ABONNEMENTS .....	13
1.6 COMMUNICATION .....	13
1.7 PERSONNEL COMMUNAL.....	15
2. FINANCES.....	19
2.1 SERVICE DES FINANCES .....	19
2.2 DONNEES ET ANALYSES FINANCIERES .....	22
3. DOMAINES ET BATIMENTS .....	23
3.1 SERVICE DES FORETS.....	23
3.2 SERVICE DES BATIMENTS .....	25
3.4 PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE (TERRAINS NON COMPRIS).....	27
4. TRAVAUX .....	30
4.1 URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE .....	30
4.2 CIMETIERES.....	33
4.3 SERVICE DES ESPACES PUBLICS.....	34
4.4 DECHETS .....	39
4.5 STATIONNEMENT.....	41
4.6 CIRCULATION ET MOBILITE.....	43
4.7 PROCEDES DE RECLAME .....	43
4.8 EAUX POLLUEES ET EAUX CLAIRES .....	44
5. FORMATION ET JEUNESSE .....	45
5.1 ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE BLONAY - SAINT-LEGIER .....	45
5.2 BIBLIOTHEQUE DE BLONAY – SAINT-LEGIER .....	45
5.3 CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA MAISON PICSON .....	46
5.4 TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE .....	48
6. SECURITE ET CONTROLE DES HABITANTS .....	50
6.1 ASSOCIATION SECURITE RIVIERA (ASR) .....	50
6.2 OFFICE DE LA POPULATION .....	50
7. SECURITE SOCIALE .....	53
7.1 AGENCE D’ASSURANCES SOCIALES DE BLONAY – SAINT-LEGIER .....	53
7.2 RESEAU ENFANCE BLONAY – SAINT-LEGIER .....	54
8. SERVICE DES EAUX .....	55
9. ANALYSES FINANCIERES .....	58
9.1 INTRODUCTION .....	58
9.2 COMMENTAIRES SUR L’EXERCICE 2025 (PAR NATURE).....	58
9.3 ANALYSE DES RECETTES PAR NATURE .....	59
9.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE.....	61
9.5 ANALYSE FINANCIERE DE L’ANNEE 2025 .....	65
9.6 FLUX DE TRESORERIE .....	66
10. CONCLUSIONS .....	67

# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITE DE BLONAY - SAINT-LEGIER**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2025**

Blonay, le 28 avril 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

## **PREAMBULE**

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2025, en application :

- ⇒ de la Loi sur les communes du 28 février 1956
- ⇒ du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979
- ⇒ du Règlement du conseil communal du 26 octobre 2023

Elle tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Elle tient à relever en particulier l'engagement des responsables de service :

- ⇒ M. J. Steiner, secrétaire municipal
- ⇒ M. J.-M. Guex, secrétaire municipal adjoint, responsable de l'administration générale et du domaine sociétal
- ⇒ Mme E. Grandjean-Marie, secrétaire municipale adjointe et responsable de l'administration générale (dès le 01.09.2025)
- ⇒ M. S. Roulet, responsable du service des finances
- ⇒ M. F. Gasser, responsable de l'office de la population et de l'informatique
- ⇒ M. R. Vallat, responsable du service de l'urbanisme et des travaux
- ⇒ M. P. Estoppey, responsable du service des espaces publics
- ⇒ M. M. Genoud, responsable du service des forêts
- ⇒ M. A. Grand, responsable du service des bâtiments
- ⇒ M. P. Ramasco, responsable du centre social et culturel

sans lesquels elle ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

Nous nous permettons aussi de rappeler l'aspect temporel du dépôt et traitement du préavis traitant de l'exercice 2025, soit :

- ➔ bouclage des comptes = 15 avril (RCCom – article 32)
- ➔ remise du rapport de la Municipalité au Conseil communal et à l'examen d'une commission, arrêté au 31 décembre = 31 mai (LC – article 93c, RCCom – article 34, règlement de Conseil communal – article 102)
- ➔ rapport écrit de la commission de gestion = 10 jours avant la délibération (LC article 93d, RCCom – article 36, règlement du Conseil communal – article 107)
- ➔ contrôle par le préfet = 15 juillet (LC article 93g, RCCom – article 38, règlement du Conseil communal – article 110)

Le calendrier concernant le traitement des comptes des exercices présents et passés fait l'objet d'une concertation avec le bureau du Conseil communal et la commission de gestion.

Ces délais, parfois courts par rapport aux différents intervenants, mandataires ou associations intercommunales, font que l'administration générale et les services veillent au mieux afin de les respecter.

# 1. ADMINISTRATION GENERALE

## 1.1 Autorités

### MUNICIPALITE

En 2025, l'activité de la Municipalité est demeurée particulièrement soutenue, dans le prolongement des exercices précédents. Cette dernière année complète de la législature 2022–2026 a été marquée par un volume important d'objets soumis au Conseil communal, par la poursuite de projets d'infrastructures majeurs, par l'avancement de dossiers structurants en matière scolaire, routière, énergétique et territoriale, ainsi que par la préparation des échéances politiques et institutionnelles de 2026.

En tout, 36 préavis ont été soumis au Conseil communal en 2025. La Municipalité a également adressé 44 communications municipales officielles au Conseil communal. Ces chiffres témoignent de la densité des dossiers traités, mais aussi de la volonté de maintenir une information régulière et transparente sur l'avancement des projets, les boucllements de crédits, les réponses aux interpellations, les suivis de décisions et les objets nécessitant une mise à jour politique ou administrative.

Dans l'ensemble, les relations institutionnelles avec le Conseil communal sont demeurées constructives. La très grande majorité des préavis soumis a été acceptée, parfois avec amendement. Certains objets ont toutefois donné lieu à des ajustements, retraits ou décisions spécifiques, illustrant la complexité de certains dossiers et la nécessité, pour la Municipalité, d'adapter ses propositions en fonction de l'évolution des circonstances, des demandes des commissions ou des débats intervenus au sein du Conseil communal.

Parmi les dossiers ayant marqué l'année 2025, plusieurs préavis ont présenté une portée particulière pour le développement de la Commune, la qualité des infrastructures publiques ou les prestations à la population :

- **Préavis 05-2025 – Entretien constructif du réseau routier et des réseaux souterrains communaux pour l'année 2025– CHF 3'940'800.–**  
Ce préavis s'inscrit dans la politique de maintien à niveau des infrastructures communales et de préservation du patrimoine routier et souterrain.
- **Préavis 16-2025 – Réfection de la chaussée, de l'éclairage public, des conduites d'eau potable et d'égouts, ainsi que réalisation d'un trottoir franchissable à la route de la Chaniaz – CHF 2'119'000.–**  
Cet objet illustre la poursuite d'une approche coordonnée entre entretien routier, réseaux souterrains, sécurité piétonne et éclairage public.
- **Préavis 20-2025 – Réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 4e étape – CHF 3'780'000.–**  
Ce projet s'inscrit dans la continuité des étapes précédentes de requalification de la traversée du village, avec des impacts importants en matière de mobilité, de sécurité et de qualité de l'espace public.
- **Préavis 31-2025 – Réfection de la chaussée, création d'un trottoir franchissable, éclairage public, conduites d'eau potable et d'égouts aux chemins du Lacuez et de Fossaulion – CHF 2'570'000.–**  
Ce préavis confirme l'importance accordée à l'entretien planifié des réseaux et à la sécurisation progressive des cheminements.
- **Préavis 26-2025 – Installation et location de classes provisoires dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement des collèges de Bahyse II et III – CHF 2'650'000.–**  
Ce dossier constitue une étape essentielle pour garantir la continuité de l'enseignement durant les travaux scolaires à venir.
- **Préavis 25-2025 – Prêt pour l'équipement et l'aménagement de la structure d'accueil des Vergers à St-Légier-La Chiésaz, en faveur de la fondation REBSL – CHF 1'300'000.–**  
Par cet objet, la Municipalité a poursuivi son engagement en faveur de l'accueil de jour et de l'adaptation des infrastructures aux besoins des familles.
- **Préavis 33-2025 – Concours d'architecture en vue de la construction d'un Centre de Vie Infantile à La Chiésaz**  
Le Conseil communal a accepté ce préavis avec amendement.  
Ce projet prépare une étape importante du développement de l'offre d'accueil préscolaire et parascolaire.
- **Préavis 24-2025 – Construction d'un pumtrack, de son chemin d'accès et d'une place d'accueil attenante.**  
Accepté avec amendement, cet objet vise à renforcer l'offre sportive et de loisirs à Praz-Dagoud, en particulier pour les jeunes, les familles et les amateurs de mobilité douce.

- **Préavis 30-2025 – Assainissement de l'éclairage public et mise en place d'un système de télégestion – CHF 1'265'000.–**  
Ce projet s'inscrit dans une logique d'efficacité énergétique, de modernisation des équipements publics et de gestion durable des infrastructures communales.
- **Préavis 27-2025 – Acquisition de la villa jumelle sise au chemin de Bahyse 24 à Blonay, parcelle n° 4657 – CHF 1'075'000.–**  
Cette acquisition s'inscrit dans la politique de maîtrise foncière de la Commune dans un secteur stratégique, notamment en lien avec le développement du site scolaire de Bahyse.

L'année 2025 a également été marquée par l'avancement de plusieurs dossiers d'aménagement du territoire. La Municipalité a notamment poursuivi les démarches liées à la révision du plan d'affectation communal pour le périmètre hors-centre, à l'exception du domaine touristique des Pléiades. Cette démarche répond aux exigences cantonales et fédérales en matière d'aménagement du territoire et vise un développement cohérent, équilibré et durable du territoire communal. Le Conseil communal a en outre été appelé à se prononcer sur plusieurs objets liés à la planification territoriale et régionale, dont le plan d'affectation « En Crausaz » et la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités Rivelac.

Sur le plan scolaire, le développement du site de Bahyse a constitué un axe majeur de l'année. Outre les décisions relatives aux classes provisoires, la Commune a poursuivi les réflexions et démarches préparatoires liées à l'évolution du site scolaire. Ces travaux visent à répondre à la croissance des effectifs scolaires, aux besoins parascolaires et à la nécessité de disposer d'infrastructures adaptées, fonctionnelles et durables.

La Municipalité a également poursuivi son action en faveur de la durabilité, de la mobilité active et de la sensibilisation de la population. Les actions menées dans le cadre du Mois de la mobilité, les démarches de promotion des déplacements doux, ainsi que les investissements réalisés dans les infrastructures de mobilité et de sécurité du domaine public s'inscrivent dans cette volonté d'accompagner l'évolution des habitudes de déplacement et d'améliorer progressivement la qualité des espaces publics.

L'année 2025 a par ailleurs confirmé l'importance du lien avec la population. La Journée Vivre-ensemble, la Fête nationale, la réception des nouveaux habitants et bourgeois, la Désalpe de Blonay, les Mérites communaux, ainsi que les nombreuses publications communales ont contribué à renforcer la visibilité de l'action municipale, la cohésion locale et le sentiment d'appartenance à la Commune fusionnée.

Enfin, la Municipalité a préparé plusieurs échéances importantes pour 2026. Les élections communales ont fait l'objet d'une information spécifique à la population et aux personnes intéressées à s'engager dans la vie publique locale. Les préparatifs de la Journée des Communes Vaudoises 2026 ont également été engagés, avec la mobilisation progressive des partenaires, des services communaux, des associations et des bénévoles nécessaires à l'organisation de cette manifestation d'envergure.

La Municipalité a ainsi poursuivi, en 2025, une action dense et diversifiée, à la fois orientée vers l'entretien du patrimoine communal, la modernisation des infrastructures, l'adaptation des équipements scolaires et d'accueil, la durabilité, la mobilité, la maîtrise foncière et la préparation des échéances institutionnelles. Elle entend maintenir cette ligne d'action, en veillant à préserver les prestations à la population, à accompagner le développement harmonieux du territoire communal et à concilier les ambitions nécessaires avec les contraintes auxquelles les collectivités publiques sont aujourd'hui confrontées.

## **CONSEIL COMMUNAL**

En 2025, le Conseil communal a déployé une activité soutenue, tenant au total 13 séances. La dernière d'entre elles restera sans doute durablement dans les mémoires des conseillères et conseillers, puisqu'elle s'est déroulée le 5 décembre 2025 dans la Salle du Grand Conseil, au Parlement cantonal, à Lausanne.


Sur le plan institutionnel, les membres du Conseil communal ont déposé 15 interpellations, 1 motion et 3 postulats, témoignant d'un engagement régulier dans le suivi des affaires communales et dans l'exercice de leur rôle de surveillance et de proposition.


La composition des commissions municipales peut être consultée sur le site internet officiel de la Commune : <https://www.blonay-saint-legier.ch/commissions-municipales>.

## Bureau 2025


	<u>Janvier à Juin</u>	<u>Juillet à décembre</u>
Président.e	Mme Marie-Galante Forestier	M. Charles Morard
1er Vice-président	M. Charles Morard	M. Claude Schwab
2ème Vice-présidente	Mme Tommasina Maurer	M. Gilbert Jaunin
Scrutatrices-Scrutateurs	Mme Marylène Brawand Mme Jeanne Quillet	M. Bertrand Cherix Mme Jeanne Quillet
Scrutatrices-Scrutateurs suppléant.e.s	M. Joey Fares M. Bertrand Cherix	M. Joey Fares Mme Marylène Brawand
Secrétaire (hors conseil communal) Secrétaire suppléante (hors conseil communal)	Mme Ariane Wunderli Mme Céline Morier	Mme Ariane Wunderli Mme Céline Morier
Huissières	Mme Iris Juvet Mme Diane Ciurlia Mme Lucienne Vodoz	Mme Iris Juvet Mme Lucienne Vodoz Mme Manuela Debernardi

Les procès-verbaux des séances du Conseil communal, les préavis ainsi que les extraits de décision du Conseil communal se trouvent sur le site internet communal : <https://www.blonay-saint-legier.ch/seances>


1. Administration générale			
 <p><b>Alain Bovay</b> Syndic Suppléant : M. Thierry George</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Autorité et communication</li> <li>❖ Personnel (ressources humaines - développement)</li> <li>❖ OFPOP (service de la population)</li> <li>❖ Développement économique</li> <li>❖ Tourisme</li> </ul>	CSD	<i>Membre de droit (syndic)</i>
		CIEHL	<i>Membre de droit (syndic)</i>
		GCAS	<i>Délégué municipal</i>
		GCAB	<i>Délégué municipal</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Espace régional des Pléiades (ERP)	<i>Président</i>
		CCU (commission consultative d'urbanisme)	<i>Membre de la commission</i>
		MVT (Montreux – Vevey Tourisme)	<i>Membre du comité</i>
		PROMOVE	<i>Membre du comité</i>
		CIP (employeur)	<i>Délégué des employeurs</i>
		MVR SA	<i>Membre du CA</i>
		Commission des mérites	<i>Président</i>
		Commission intercom. de la taxe de séjour	<i>Délégué municipal</i>
		Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	<i>Président</i>
		Conseil de fondation SPA Haut-Léman	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Commission d'estimation fiscale des immeubles	<i>Membre de la commission</i>
AstroPléiades	<i>Président du comité</i>		

2. Finances - Développement durable - Environnement - Energie			
 <p><b>Sarah Lisé</b> Municipale Suppléant : M. Alain Bovay</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Finances communales</li> <li>❖ Service des finances</li> <li>❖ Développement durable</li> <li>❖ Environnement</li> <li>❖ Energie</li> </ul>	Commission d'impôt (recours)	<i>Suppléance: S. Roulet, chef du service des finances</i>
		Conseil intercommunal ARAS Riviera	<i>Membre du comité de direction</i>
		SIGE (Conseil intercommunal)	<i>Membre suppléante du Conseil intercommunal</i>
		CIP (employeur)	<i>Déléguée des employeurs</i>
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	<i>Présidente</i>
		Commission consultative municipale « Mobilité »	<i>Déléguée municipale</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Déléguée municipale à l'assemblée générale</i>


### 3. Urbanisme et travaux

 <p><b>Thierry George Municipal</b></p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Jean-Marc Nicolet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Aménagement du territoire</li> <li>❖ Mobilité et transports publics</li> <li>❖ Police des constructions</li> <li>❖ Eclairage public</li> <li>❖ Création et modification des espaces publics</li> <li>❖ Projet bâtiments communaux</li> <li>❖ Eau potable - Réseaux d'eau</li> <li>❖ Signalisation routière</li> <li>❖ Stationnement</li> <li>❖ Services industriels</li> </ul>	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		RiveLac - Projet aggro	Délégué municipal
		Commission de salubrité	Délégué municipal
		CORAT	Délégué municipal
		VMCV	Membre du CA
		Inspection du travail et des chantiers	Délégué municipal
		Service des eaux des Pléiades	Membre du comité de direction
		Entreprise de correction fluviale de la Veveyse	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Président


### 4. Espaces publics

 <p><b>Jean-Marc Nicolet Municipal</b></p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Bernard Degex</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Entretien du réseau routier</li> <li>❖ Gestion des déchets et des centres de tri</li> <li>❖ Gestion des espaces verts et terrains de sport naturels</li> <li>❖ Entretien des espaces publics et places publiques</li> <li>❖ Gestion du patrimoine arboré communal</li> <li>❖ Cimetières</li> <li>❖ Ecoles (conseil d'établissement)</li> <li>❖ Transports scolaires</li> </ul>	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		SATOM (assemblée générale)	Délégué municipal
		GEDERIVIERA	Délégué municipal
		SIGE	Membre du Conseil intercommunal
		Conseil d'établissement - transports scolaires	Vice-président
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Sécurité »	Délégué municipal


## 5. Forêts – Affaires culturelles

 <p><b>Mme Laura Ferilli Municipale</b></p> <p><i>Suppléant :</i> M. Gérald Gygli</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion du patrimoine forestier communal</li> <li>❖ Pistes forestières</li> <li>❖ Gestion des sentiers</li> <li>❖ Gestion des ressources forestières / exploitation</li> <li>❖ Sociétés locales</li> <li>❖ Sports</li> <li>❖ Affaires culturelles</li> </ul>	Commission Picson	<i>Déleguée municipale</i>
		Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	<i>Déleguée municipale</i>
		Blonay - Chamby	<i>Déleguée municipale</i>
		Asante - sana	<i>Membre du comité de direction</i>
		Association des repas à domicile	<i>Membre du comité</i>
		Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	<i>Déleguée municipale</i>
		Association des résidents des Pléiades	<i>Déleguée municipale</i>
		Commission de coordination des Pléiades	<i>Présidente</i>
		Commission des mérites	<i>Déleguée municipale</i>
		Jeunesse & musique	<i>Membre du comité</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Membre du comité</i>
		Société de développement de Saint-Légier	<i>Déleguée municipale</i>
		Association Narcisses Riviera	<i>Déleguée municipale</i>
		Maison Visinand	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Fonds culturel RIVIERA	<i>Membre du conseil administratif</i>

## 6. Bâtiments - Domaines

 <p><b>M. Gérald Gygli Municipal</b></p> <p><i>Suppléante :</i> Mme Sarah Lisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Bâtiments et salles de gymnastique</li> <li>❖ Fonds de communs – Vignes</li> <li>❖ Domaines</li> </ul>	Comité de direction du SIGE	Membre du comité de direction
		Groupement de défense contre la grêle	Délégué municipal
		La Cave Montreux-Riviera	Délégué municipal
		Espace régional des Pléiades (ERP)	Délégué municipal
		Coopérative des Pléiades	Président
		Commission de coordination paroissiale	Délégué municipal
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	Membre du groupe de rédaction
		Association Narcisses Riviera	Délégué municipal

## 7. Sécurité – Social – Formation et jeunesse

 <p><b>M. Bernard Degex</b> <b>Municipal</b></p> <p>Suppléante : Mme Laura Ferilli</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Gestion de la politique sociale</li> <li>❖ Maison Picson</li> <li>❖ Bibliothèque</li> <li>❖ Accueil de la petite enfance</li> <li>❖ Association Sécurité Riviera</li> <li>❖ Affaires sociales – Intégration</li> <li>❖ Egalité</li> <li>❖ Eglise réformée - Eglise catholique</li> <li>❖ Ecoles (conseil d'établissement)</li> <li>❖ Transports scolaires</li> </ul>	Comité de direction de l'ASR	Membre du comité de direction - Président
		Commission Prévention Riviera	Membre
		Commission municipale consultative de la sécurité	Président
		Samaritains	Délégué municipal
		Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants	Membre du conseil de fondation et du bureau exécutif
		ARAS Riviera	Membre du conseil intercommunal
		Commission d'enquête AVS et AI	Délégué municipal
		Commission d'intégration « Blonay ensemble »	Président
		Société de développement de Blonay - Les Pléiades	Membre du comité
		Répondant communal pour les questions d'intégration des étrangers et de prévention du racisme	Délégué municipal
		Commission régionale de prévention et de sécurité (CRPS)	Délégué municipal
		Commission de coordination paroissiale	Président
		Commission Picson	Président
		Fondation du château de Blonay	Membre du conseil
		Conseil d'établissement - transports scolaires – toutes relations avec les écoles	Président
		Membre délégué au sein de l'association « Passeport Vacances »	Délégué municipal
		Association régionale de la préparation à la retraite	Membre du comité
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	Membre du groupe de rédaction
		Commission municipale « Attribution de logement »	Délégué municipal

Vice-présidence :	M. Gérald Gygli, municipal	du 01.01.2022 au 30.06.2022
	M. Jean-Marc Nicolet, municipal	du 01.07.2022 au 30.06.2023
	M. Bernard Degex, municipal	du 01.07.2023 au 30.06.2024
	Mme Laura Ferilli, municipale	du 01.07.2024 au 30.06.2025
	M. Thierry George, municipal	du 01.07.2025 au 30.06.2026

Pour l'exercice 2025, la Municipalité a tenu 42 séances (le mardi), en marge des séances usuellement dédiées au bouclage des comptes, puis à l'établissement du budget et du plan des investissements.

M. le Préfet a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle en présence de la Municipalité, du secrétaire municipal et des différents services communaux le lundi 8 décembre 2025.

## 1.2 Motions, postulats, interpellations et pétitions

Conformément à l'article n° 107 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont encore en cours d'étude, au 31 décembre 2025.

### Motions

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2021	16.02 M. J.-M. Nicolet et consorts	Règlement communal sur la protection des arbres : une mise à jour s'impose	Réponse partielle transmise lors de la séance du Conseil communal de Blonay en date du 27 avril 2021. Un préavis pour la modification du règlement sera présenté.

### Postulats

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2024	28.05 PLR Blonay - Saint-Légier	Moratoire communal sur l'introduction de nouvelles zones 30 km/h	

### Interpellations

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2023	31.08 M. A. Salanon	« Le père Ubu en train à Blonay - Saint-Légier »	La Municipalité est toujours dans l'attente d'une détermination de Mobilis Vaud.
2025	25.11 Mme M. Olgiati Pelet	Quel soutien de notre commune pour un plan « Grand Froid »	Réponse partielle par la communication municipale 46-2025 du 12.12.2025.

### Pétitions

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2025	27.05	Sécurisons la route des Deux-Villages – Il est temps d'agir !	-

## 1.3 Naturalisations

En préambule, il y a lieu de rappeler que la procédure de naturalisation comprend de nombreuses étapes (Commune, Canton et Confédération) et dure environ 18 mois.

Il appartient à la Commune de faire passer un test de connaissances élémentaires à tout requérant à la naturalisation dès 12 ans. Exceptions : scolarité obligatoire suivie en Suisse (5 ans minimum) ou dérogation décidée par le Canton.

Il incombe également à la Commune de rédiger un rapport d'enquête pour chaque personne comprise dans la demande. Ce dernier est établi sur la base de documents à fournir par les candidats et d'un entretien échangé avec eux.

En 2025, 57 nouveaux dossiers de naturalisation sont parvenus à notre Commune (94 en 2024), dont certains dossiers concernant des couples ou familles. Le nombre total de candidats s'élève à 101 (147 en 2024).

## 1.4 Informatique

### Mise en place du guichet virtuel des prestations (eAdmin)

Durant l'année 2025, la Commune a mis en service un guichet virtuel de prestations destinées à la population, accessible via la plateforme eAdmin. Cet outil s'inscrit dans la volonté de moderniser les services communaux et de faciliter l'accès aux prestations administratives au moyen d'outils numériques simples et sécurisés.

Ce guichet virtuel permet aux administrés d'effectuer plusieurs démarches en ligne, notamment :

- l'annonce d'arrivée, de départ ou de déménagement,
- la demande d'attestation d'établissement,
- la demande de renseignements,
- l'annonce des chiens.

Grâce à cette plateforme, les habitants peuvent effectuer leurs démarches administratives de manière flexible, en ligne et à tout moment, tout en conservant la possibilité de se présenter au guichet communal. Cette approche dite duale permet d'adapter les services aux habitudes et aux besoins de l'ensemble de la population, en combinant accessibilité numérique et accueil traditionnel.

Le guichet virtuel constitue également une base évolutive pour le développement des prestations numériques de la Commune. De nouvelles fonctionnalités seront progressivement ajoutées courant 2026, notamment des démarches en ligne liées aux demandes de subventions. À terme, la Commune souhaite utiliser cette plateforme comme canal principal pour les prestations administratives en ligne, et enrichir progressivement son contenu afin d'élargir l'offre de services numériques à disposition des administrés.

### Cybersécurité et sensibilisation des utilisateurs

Face à l'augmentation des risques liés à la cybersécurité, une campagne de sensibilisation continue a été menée durant toute l'année 2025 auprès de l'ensemble des collaborateurs et utilisateurs du réseau informatique communal.

Cette démarche avait pour objectif de renforcer les bonnes pratiques et la vigilance des utilisateurs face aux menaces numériques actuelles. Les actions de sensibilisation ont porté notamment sur :

- les tentatives de phishing et d'hameçonnage,
- les escroqueries numériques,
- les risques liés aux ransomwares,
- la gestion du spam,
- la confidentialité des informations,
- l'utilisation sécurisée de la messagerie électronique et des outils informatiques.

Cette sensibilisation régulière contribue à renforcer la résilience de l'organisation face aux cyberattaques, en faisant de chaque utilisateur un acteur de la sécurité informatique.

Parallèlement à ces actions de formation, un audit de cybersécurité a été réalisé. Celui-ci a porté à la fois sur les aspects techniques et organisationnels du système d'information communal. Cet audit a permis d'identifier les axes d'amélioration et d'établir un plan de reprise en cas d'incident cyber, afin de garantir la continuité des activités communales en cas d'attaque ou de perturbation majeure des systèmes informatiques.

### Infrastructure informatique et équipements

Durant l'année 2025, plusieurs actions ont été menées afin de maintenir et moderniser l'infrastructure informatique de l'administration communale. Ces travaux visent à garantir la fiabilité, la sécurité et la pérennité du réseau informatique communal, tout en assurant aux collaborateurs des outils de travail performants et adaptés aux besoins actuels.

Dans ce cadre, certains équipements d'infrastructure ont été remplacés, notamment des éléments du réseau tels que le switch central, ainsi que différents composants liés à l'environnement serveur. Ces renouvellements permettent de disposer de matériel récent et maintenu par les fabricants, tout en assurant la stabilité et les performances nécessaires au bon fonctionnement des services informatiques communaux.

Parallèlement, le renouvellement progressif des postes de travail s'inscrit dans un plan de remplacement par roulement. Cette démarche permet d'assurer que les équipements utilisés par les collaborateurs répondent aux exigences actuelles en matière de sécurité informatique, de compatibilité logicielle et de performance.

Le déploiement d'équipements récents contribue également à offrir davantage de flexibilité dans l'organisation du travail, notamment en facilitant le recours au télétravail pour les fonctions où celui-ci est possible, tout en garantissant un niveau de sécurité adapté aux accès à distance.

Quelques remplacements supplémentaires d'équipements sont encore prévus au cours de l'année 2026. Ces opérations permettront de finaliser le cycle de renouvellement engagé et d'assurer une mise à niveau homogène de l'ensemble de l'environnement informatique communal.

## **1.5 Téléphonie mobile - Harmonisation des abonnements**

Afin de permettre une meilleure gestion et de réduire les coûts concernant la téléphonie mobile, une partie des abonnements professionnels des collaborateurs a migré auprès de l'opérateur Salt. Certains abonnements, où la couverture réseau offerte par Swisscom est nécessaire, sont maintenus auprès de ce dernier.

Cette baisse de coût ne sera pleinement effective qu'en 2026, les contrats ayant été modifiés en octobre 2025.

## **1.6 Communication**

La communication constitue un levier central pour garantir une information claire, accessible et cohérente entre la Municipalité, les services communaux et la population. Elle contribue à valoriser l'action publique, à renforcer la transparence et à maintenir un lien de proximité avec les habitantes et habitants.

En 2025, l'activité s'est inscrite dans la continuité des bases posées en 2024, avec une volonté de consolider les outils existants, de structurer les pratiques et de développer des dispositifs adaptés aux enjeux communaux et aux attentes de la population.

### Missions principales

Le responsable de la communication assure un rôle transversal au sein de l'administration communale. Ses missions comprennent l'élaboration de stratégies de communication, le conseil à la Municipalité et aux services communaux, la production de contenus, la coordination des supports print et digitaux, la gestion des relations médias ainsi que la garantie de la cohérence globale des messages et de l'image de la Commune.

### Principales actions menées en 2025

#### Développement des outils digitaux

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du développement de l'application mobile officielle de la Commune. Les contenus, la structure et les fonctionnalités ont été définis, ainsi qu'une campagne de communication en vue de son lancement en 2026.

Parallèlement, le site internet communal a fait l'objet d'optimisations continues, avec la création de pages thématiques dédiées (rentrée scolaire, démarches participatives, projets communaux) et l'amélioration de l'accessibilité des informations pratiques. La présence sur les réseaux sociaux a été renforcée, avec une attention accrue portée aux formats visuels et à la production de contenus photo et vidéo, permettant une diffusion plus réactive de l'information et un meilleur engagement de la population.

Dans ce cadre, une banque d'images communale a été enrichie grâce à des mandats confiés à des photographes et vidéastes, contribuant à renforcer la qualité et la cohérence des supports.

#### Renforcement de l'information institutionnelle

Un travail a été mené pour améliorer la qualité, la lisibilité et la régularité de l'information diffusée à la population. Cela s'est traduit par la production d'actualités sur les canaux digitaux, la rédaction de communiqués de presse (finances, aménagement du territoire, démarches participatives) ainsi que par le développement de la communication liée aux travaux.

Cette communication a été progressivement structurée avec une diffusion coordonnée sur plusieurs supports (site internet, réseaux sociaux, journal communal et affichage), permettant une meilleure anticipation et compréhension des interventions par la population.

## Accompagnement des projets communaux et démarches participatives

La communication a accompagné de nombreux projets portés par les services communaux, en particulier les démarches participatives liées aux plans d'affectation (PACOM centre et hors-centre), incluant la valorisation des ateliers et de la vision communale de demain.

Elle a également soutenu des projets liés à la durabilité, tels que l'appel d'offres groupé pour l'installation de panneaux solaires (Group-IT), les actions de sensibilisation à la biodiversité ou encore des campagnes thématiques en lien avec les ressources et les modes de vie durables. La mise en valeur de partenariats institutionnels, notamment avec la FEDEVACO, a également fait l'objet d'actions spécifiques (page internet dédiée, contenus éditoriaux et publications digitales).

Un travail structurant majeur a été mené avec la rédaction du rapport en réponse au postulat de M. C. Schwab, consacré à la politique d'information communale. Ce document dresse un état des lieux du dispositif de communication communal et propose des orientations visant à renforcer la cohérence, la lisibilité et l'efficacité de la communication, en vue de la prochaine législature. Ce travail pourrait constituer une base structurante pour orienter les futures décisions en matière de communication à l'échelle communale.

## Projets éditoriaux et supports à destination de la population

Plusieurs projets ont été développés afin d'améliorer l'information à destination de la population. Parmi ceux-ci figurent la mise en place d'un dispositif complet de communication pour la rentrée scolaire 2025–2026 (page internet dédiée, brochure explicative et campagne d'information), ainsi que le développement d'une brochure communale sur la gestion des déchets, dont la diffusion est prévue en 2026.

Des supports spécifiques ont également été réalisés, notamment pour les cimetières communaux (jardin du souvenir), ainsi que les cartes de vœux de fin d'année et de nouvelle année.

## Journal communal « COMM'une info »

Le journal communal a poursuivi son évolution en 2025. Les travaux ont porté sur la coordination éditoriale des différentes éditions, la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de la population, le développement d'une ligne graphique modernisée en collaboration avec la graphiste, ainsi que le renforcement de sa présence digitale.

Ces actions visent à adapter le journal aux attentes des lecteurs tout en consolidant son rôle de pilier de l'information communale.

## Communication des événements et de la vie locale

Le chargé de communication a apporté un soutien important à de nombreuses manifestations et initiatives locales, contribuant à valoriser le dynamisme du territoire et à renforcer le lien avec la population.

Cela inclut notamment la Fête nationale, les Délices de Blonay, la Désalpe, les Mérites de Blonay - Saint-Légier, les événements scolaires et culturels (dont les 100 ans du collège de Cojonnex), ainsi que des actions citoyennes telles que « La Suisse Bouge », « Vivre ensemble » ou « Branché – Débranché ». Des événements institutionnels comme les réceptions des jeunes citoyens et citoyennes ou le repas des aînés ont également bénéficié d'un accompagnement en communication.

## Campagne de communication des élections communales 2026

Une attention particulière a été portée à la préparation et au déploiement de la campagne de communication liée aux élections communales 2026, initiée dès l'automne 2025.

Cette campagne, structurée sur plusieurs mois, visait à encourager les candidatures, à informer la population sur le fonctionnement des institutions communales et à accompagner les électrices et électeurs dans le processus de vote.

Ce dispositif a combiné une page internet dédiée, des contenus pédagogiques sur les réseaux sociaux, des supports imprimés, des articles dans le journal communal et une séance publique d'information, avec l'intégration de l'outil Smartvote. Il a permis de proposer une information claire, accessible et neutre tout au long du processus électoral, contribuant ainsi à renforcer la compréhension des enjeux démocratiques et à favoriser la participation citoyenne.

## Projets stratégiques

La préparation de la Journée des Communes Vaudoises 2026 s'est poursuivie avec une implication importante du service communication. Les travaux ont notamment porté sur le développement du site internet, la création de supports de communication, ainsi que la réalisation d'une vidéo de promotion de la Commune, utilisée comme support de présentation institutionnelle dans le cadre de cet événement d'envergure cantonale.

Par ailleurs, d'autres projets transversaux ont été accompagnés dans des domaines variés tels que la mobilité, la culture et la vie associative. Cela inclut notamment des actions de communication liées au Mois de la mobilité et à des initiatives de promotion de la mobilité douce, la valorisation d'événements culturels et patrimoniaux, ainsi que le soutien à des acteurs du tissu local et aux sociétés locales.

Ces différentes interventions ont contribué à renforcer la visibilité des projets portés sur le territoire et à soutenir le dynamisme local.

## Communication interne et coordination

La communication interne a été poursuivie et renforcée, notamment à travers le développement du journal du personnel et la coordination avec les services communaux. Une collaboration étroite a également été maintenue avec différents partenaires internes et externes, notamment la Bibliothèque communale et la Maison Picson.

## Perspectives

Les actions menées en 2025 s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue, avec pour objectifs de renforcer l'accessibilité et la lisibilité de l'information communale, de poursuivre le développement des outils digitaux, d'accompagner les projets communaux et les démarches participatives, et de valoriser l'identité et les spécificités de la Commune.

## **1.7 Personnel communal**

En 2025, le secteur des ressources humaines, composé de 2,2 EPT, a repris la gestion RH complète (salaires, contrats, gestion des absences, LPP, bouclage, etc.) des autres entités gérées par la Commune, à savoir : l'Agglomération Rivelac, le Groupement forestier et la Coopérative des Pléiades, ce qui représente 30 contrats.

En outre, en 2025, l'accent a été mis sur la formation des cadres de proximité et des cadres supérieurs. Toutes ces personnes ont suivi une formation en management, afin de leur donner des outils pour mieux appréhender leur rôle.

## Traitements

Au niveau des prestations salariales, une indexation au coût de la vie de 0.9% a été accordée à tous les collaborateurs sous contrat fixe. De plus, des augmentations statutaires ont été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale, conformément au règlement sur le statut du personnel.

## Formations

Les services de la Commune continuent de se perfectionner par la formation continue, dont voici un aperçu :

- Les cadres de proximité et les cadres supérieurs ont suivi une formation en management
- Plusieurs collaborateurs du service des espaces publics ont suivi la formation « Gestion des conflits et communication »
- Tous les collaborateurs du service des espaces publics ont suivi une formation sur les « règles générales de sécurité et santé au travail pour les espaces publics »
- Deux collaborateurs du service des forêts ont suivi un cours de grimpe
- Plusieurs collaborateurs du service des bâtiments ont suivi une formation sur les produits chimiques
- Plusieurs nouveaux collaborateurs du service des bâtiments ont suivi une formation sur les nettoyeurs
- Un collaborateur a commencé la formation pour obtenir le brevet fédéral de monteur de réseau d'eau (fontainier)
- Diverses formations de mise à niveau liées aux métiers spécifiques ont eu lieu au sein des services

## Apprentissage et stages

Une apprentie employée de commerce a terminé sa formation avec succès, alors qu'une nouvelle apprentie a été engagée en août 2025.

En 2025, nous avons accueilli 1 stagiaire LIFT à La Maison Picson. Ces stages sont destinés à des jeunes qui sont en dernière année de scolarité obligatoire. Hormis ceux-ci, les services communaux collaborent étroitement avec la direction des écoles pour les élèves qui sont en difficultés et qui ont besoin de sortir ponctuellement de l'environnement scolaire.

## Santé et sécurité au travail

Les actions suivantes ont été entreprises en 2025 :

- Comme chaque année, le personnel s'est vu offrir le vaccin contre la grippe saisonnière. Le vaccin contre le Covid est désormais aussi pris en charge. Les collaborateurs peuvent choisir entre la solution homéopathique et le vaccin, l'homéopathie étant le moyen qui rencontre le plus de succès.
- La Commune prend également en charge le vaccin contre l'encéphalite à tiques, qui concerne principalement les collaborateurs du service des espaces publics et du service des forêts.
- Tous les collaborateurs ont suivi une formation sur la prévention des accidents et la gestion du stress par des mesures d'équilibre.

## ETAT DU PERSONNEL ET MUTATIONS

Etat au 31 décembre 2025 (y compris mutations)

Compte	Service	EPT 2024	EPT 2025	Nombre de postes avec salaire mensuel, dont		Nombre de salaires horaires	Traitement (y compris charges sociales)	Prestations de tiers (emplois temporaires)	Prestations d'assurances (maladie, acid, APG)	Prestations refacturées à des tiers (REBSL, Etat VD)	Charges nettes	Budget 2025	Ecart		
				Collab. Fixes	Apprentis-étudiants-stagiaires								CHF	CHF	CHF
	EPT = équivalent plein temps														
10200	Municipalité			7		7	959 540.05	-	- 70 392.00	- 121 224.26	767 923.79	810 400.00	- 42 476.21	-5.24%	
11000	Admin. générale + comm. + archives	6.35	7.35	9	0	0	1 106 966.10	-	- 114 694.30	-	992 271.80	1 061 000.00	- 68 728.20	-6.48%	
13000	Ressources humaines	2.2	2.2	3	4	0	328 790.10	-	- 820.60	- 1 398.00	326 571.50	331 550.00	- 4 978.50	-1.50%	
15100	Bibliothèque	2.6	2.75	4	0	1	315 521.65	-	- 6 147.90	- 131 739.40	177 634.35	186 400.00	- 8 765.65	-4.70%	
15200/153000	Centre socio culturel	10.72	11.78	14	2	34	1 374 632.75	-	- 21 765.15	- 729 583.60	623 284.00	614 350.00	8 934.00	1.45%	
20000	Finances	4.95	4.95	6	1	1	752 900.55	-	-	- 23 441.00	729 459.55	797 920.00	- 68 460.45	-8.58%	
32000	Forêts	8.8	8.8	9	2	0	1 062 452.06	38 868.85	- 17 842.70	-	1 083 478.21	1 097 860.00	- 14 381.79	-1.31%	
35000	Bâtiments	20.65	20.8	25	1	40	2 419 361.55	32 418.80	- 48 470.65	- 178 800.00	2 224 509.70	2 293 700.00	- 69 190.30	-3.02%	
41000	Urbanisme et travaux	11.43	11.43	14	1	1	1 653 916.35	-	- 33 780.50	-	1 620 135.85	1 634 000.00	- 13 864.15	-0.85%	
43000	Voirie	14	14	15	0	0	1 695 012.19	-	- 62 783.25	-	1 632 228.94	1 830 200.00	-197 971.06	-10.82%	
44100	Espaces verts + patrimoine arb.	8.8	8.8	10	0	0	910 224.25	-	- 46 288.75	-	863 935.50	883 590.00	- 19 654.50	-2.22%	
45010	Déchets	2.75	2.75	3	0	3	387 541.21	5 800.00	-	-	393 341.21	385 600.00	7 741.21	2.01%	
500/510/560/580	Eglises + écoles	1.4	0.9	2	0	89	264 462.37	-	- 16 196.80	-	248 265.57	247 795.00	470.57	0.19%	
62000	Office de la population	4.4	4.4	5	1	0	527 553.55	-	-	-	527 553.55	556 550.00	- 28 996.45	-5.21%	
71100	Accueil familial de jour	0.5	0.5	1	0	0	66 732.65	-	-	- 66 732.65	-	-	-		
81000	Eau potable	3	3	3	0	0	416 629.90	-	- 2 017.80	-	414 612.10	426 950.00	- 12 337.90	-2.89%	
<b>Hors 10200</b>		<b>102.55</b>	<b>104.41</b>	<b>123</b>	<b>12</b>	<b>169</b>	<b>13 282 697.23 CHF</b>	<b>77 087.65 CHF</b>	<b>-370 808.40 CHF</b>	<b>-1 131 694.65 CHF</b>	<b>11 857 281.83 CHF</b>	<b>12 347 465.00 CHF</b>	<b>-490 183.17</b>	<b>-3.97%</b>	

## Remarques concernant les EPT

Le nombre d'EPT entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 a augmenté de 1.86.

Cette différence s'explique de la manière suivante :

<b>11000</b>	<b>Administration générale</b> Le secrétaire municipal ayant annoncé son départ à la retraite et en vue de la charge de travail supplémentaire engendrée par l'organisation de la JCV en 2026, le poste de secrétaire adjoint.e a été repourvu dès le 01.09.2025, soit 1 EPT.
<b>15100</b>	<b>Bibliothèque</b> Un collaborateur auxiliaire a été engagé pour les samedis matin.
<b>152/15300</b>	<b>Centre socioculturel</b> La différence de 1.06 EPT s'explique par des remplacements par du personnel auxiliaire : <ul style="list-style-type: none"><li>• D'une collaboratrice fixe en congé maternité</li><li>• D'une collaboratrice absente pour raisons de santé</li><li>• D'un collaborateur qui effectue la formation d'ASE en cours d'emploi, l'art. 32 (1 jour par semaine)</li><li>• 2 cours d'aquarelle sont venus s'ajouter depuis la rentrée</li><li>• Variation des employés auxiliaires pour l'accueil parascolaire et de l'accueil de midi au « Réfectoire »</li></ul>
<b>35000</b>	<b>Bâtiments</b> Le poste de marguillière principale ayant été supprimé, une collaboratrice du service des bâtiments a repris la partie relative aux nettoyages de l'église, soit un 0.15%.
<b>500/510/560/580</b>	<b>Eglises</b> Suppression du poste de marguillière principale à 50% en raison de la difficulté d'assurer un taux d'activité régulier. L'activité est assurée par du personnel horaire et les nettoyages par une collaboratrice du service des bâtiments.

## Mutations en 2025

*(apprenti(e)s, MPC et stagiaires compris(es))*

Arrivées	Service	Fonction	Taux
1 <sup>er</sup> janvier	58000 – Eglise de la Chiésaz	Marguillière	Horaire
1 <sup>er</sup> janvier	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron	100%
1 <sup>er</sup> avril	32000 – Forêts	Pré-apprentissage forestier-bûcheron	100%
1 <sup>er</sup> mai	58000 – Eglise de la Chiésaz	Marguillier	Horaire
1 <sup>er</sup> août	32000 – Forêts	Apprenti forestier-bûcheron	100%
1 <sup>er</sup> août	45010 – Centres de tri	Collaboratrice	65%
11 août	11000 – Administration générale	Apprentie employée de commerce	100%
11 août	35000 – Bâtiments	Apprenti agent d'exploitation	100%
1 <sup>er</sup> septembre	11000 – Administration générale	Secrétaire municipale adjointe	90%
1 <sup>er</sup> septembre	45010 – Centres de tri	2 collaborateurs auxiliaires pour le samedi	Horaire
1 <sup>er</sup> octobre	45010 – Centres de tri	Responsable des centres de tri	100%
1 <sup>er</sup> octobre	15200 – Bibliothèque	Collaboratrice	40%
1 <sup>er</sup> décembre	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron	100%
1 <sup>er</sup> décembre	44100 – Espaces publics - Espaces verts	Collaborateur auxiliaire	100%
Toute l'année	15200 – Centre socioculturel	15 collaborateurs auxiliaires	Horaire

Départs	Service	Fonction	Taux
31 janvier	20000 – Espaces publics – Espaces verts	Collaborateur	90%
28 février	45010 – Centres de tri	Collaborateur auxiliaire	Horaire
30 juin	41000 – Urbanisme et travaux	Collaborateur auxiliaire	Horaire
31 juillet	35000 – Eglise de la Chiésaz	Marguillière titulaire	50%
31 juillet	15100 – Bibliothèque	Collaboratrice	40%
31 juillet	35000 – Bâtiments	Chef secteur écoles St-Légier	100%
31 juillet	56000 – Réseau santé écoles	Coordinatrice école-familles	5%
31 juillet	32000 – Forêts	Fin pré-apprentissage forestier-bûcheron	100%
31 août	45010 – Centre de tri	Collaborateur auxiliaire pour le samedi	Horaire
31 août	43000 – Espaces publics – Voirie	Collaborateur auxiliaire	100%
31 octobre	45010 – Centres de tri	Responsable des centres de tri	100%
31 octobre	20000 – Espaces publics – Voirie	Collaborateur	100%
30 novembre	35000 – Bâtiments	Apprenti agent d'exploitation	100%
31 décembre	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron	100%
Toute l'année	35100 – Centre socioculturel	16 Collaborateurs auxiliaires	Horaire

## 2. FINANCES

### 2.1 Service des finances

#### Fonctionnement du service

Contrairement aux années précédentes, le secteur comptabilité du service des finances a pu profiter, sur toute l'année 2025, d'un effectif complet (voir tableau des EPT).

#### Budget

Le budget 2026 a été présenté au Conseil communal le 25 novembre 2025. Il a fait l'objet de 8 amendements ramenant le déficit initial de CHF 5'670'645.- à CHF 5'534'745.-.

Le fascicule comprenait également un tableau du plan des investissements pour les années 2026 à 2030.

Le projet de budget 2025, établi en 2024, était composé d'environ 5'100 enregistrements (lignes budgétaires).

#### Comptes

Le service des finances a bouclé le 3<sup>ème</sup> exercice comptable de la Commune fusionnée (2024).

Le responsable du service et sa suppléante ont de nouveau profité du passage à MCH2 (modèle de compte harmonisé 2) pour « nettoyer » le plan comptable MCH1 de certains fonds de réserve (sans règlement ou directive), de contrôler la matérialité de certains comptes et de solder d'anciens préavis en fin de vie comptable.

#### Comptabilité

- La comptabilité comprend 245'000 enregistrements
- 3'100 écritures comptables ont été saisies et scannées
- 46'300 transactions de tout type
- 24 décomptes TVA et 6 concordances annuelles (réconciliation comptes – décomptes)
- 7 boucllements de comptabilité
- 19 préavis municipaux (relecture et conclusions financières)
- 46 communications municipales (dont 18 pour boucler des préavis municipaux)
- Les rentrées fiscales exceptionnelles ont permis de rembourser pour CHF 8'165'000.- d'emprunts court et moyen terme

#### Planification financière

Le service des finances a à nouveau participé très activement au mandat donné à la fiduciaire BDO, afin de présenter, à la Municipalité et à la commission des finances, une analyse économique incluant la projection de la capacité d'endettement de la Commune pour ces prochaines années.

#### Factures des créanciers/fournisseurs

- 7'900 factures créanciers traitées et payées (scannées, imputées, visées et contrôlées) soit une trentaine par jour ouvrable.

Il est à noter que le programme de gestion des flux des factures fournisseurs ne donne toujours pas entièrement satisfaction.

Une analyse complète est en cours. Un potentiel changement d'intégrateur pourrait intervenir à la fin de l'année 2026, avec un scannage des factures géré par l'IA.

#### Factures des débiteurs/contentieux

- Impôt foncier, envoi de 5'200 factures
- Eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux claires, envoi de 3'100 factures (pas de demande d'acompte effectuée)
- Déchets, envoi de 8'100 factures
- Facturation bois, diverses, envoi de 2'000 factures

- Facturation à des tiers du service des eaux, envoi de 70 factures
- Facturation pour la Maison Picson, envoi de 300 factures
- Facturation journal COMM'une info, envoi de 100 factures (via l'administration générale)
- Facturation établissement primaire et secondaire, envoi de 400 factures

Au total, environ 27'000 factures ont été comptabilisées (tout service confondu).

A la suite des nouveaux règlements de l'eau potable et de l'évacuation des eaux adoptés en 2024, les comptes 2025 comprennent l'intégralité de la facturation annuelle.

Aucune facturation de la taxe déchets entreprise 2025 n'a été établie faute de l'accord du Conseil communal lors de la séance du 31 mars 2026 (préavis 06-2026), mais une provision a été comptabilisée dans les comptes annuels. La Municipalité a validé l'abandon de la facturation pour l'année 2024.

Les mouvements débiteurs/contentieux ont été les suivants :

- 27'000 mouvements de débiteurs
- 1'892 premiers rappels
- 528 deuxièmes rappels
- 338 dossiers de contentieux
- 115 poursuites ordinaires
- 35 poursuites pour gages immobiliers
- 19 productions dans une procédure de faillite
- 10 recours (non compris les recours sur la taxe intercommunale de séjour, gérés par le service des finances de la Commune de Montreux, 21 cas)
- Plusieurs centaines de courriers pour traiter des cas en suspens (paiements erronés, plan de paiement, adressage, décompte d'intérêts, etc.)

La mise en place d'un nouveau programme de contentieux a permis la gestion de 177 dossiers représentant 127 débiteurs.

Les taxes indûment perçues (préavis 05-2023) ont entraîné, pour 28 dossiers, un recours à la CDAP (Cour de droit administratif et public). 27 dossiers ont cependant pu être réglés et 20 autres sont en cours de règlement.

#### Gérance du patrimoine immobilier et fonds de communs

Le service des finances est régulièrement sollicité pour les baux commerciaux, qui comprennent, entre autres :

- Auberge communale
- Restaurant Le 1209
- Restaurant Sarrasin breton Sàrl
- Buvette de la Neuve
- Buvette des Mossettes
- Restaurant de La Châ
- Boulangerie Bidlingmeyer
- Boulangerie Golay SA
- Ainsi que quelques locaux commerciaux

En 2025, les baux à ferme ont été renouvelés pour la période 2026-2031.

Le restaurant Le 1209 a également mobilisé beaucoup de ressource pour le service (difficulté de gestion).

Le service des bâtiments travaille de concert avec notre gérance et le service des finances, entre autres pour l'estimation de l'ECA (établissement cantonal d'assurance) et les budgets.

#### Sociétés coopératives d'habitation

La commission d'attribution des logements, concernant la rue de la Gare 3 à Blonay (Equitim) et la route des Deux-Villages 68 à St-Légier-La Chiésaz (Cité Joie), est composée comme suit :

- M. Bernard Degex, municipal
- Mme Laura Ferilli, municipale suppléante
- M. Stéphane Roulet, responsable du service des finances
- Mme Mary-José Pidoux, adjointe au service des finances, suppléante

Cette commission est chargée d'attribuer, selon des critères clairement définis, des subventions aux personnes souhaitant louer un appartement dans l'un ou l'autre de ces bâtiments (Equitim dès 2022 et Cité Joie dès 2024).

La méthode de comptabilisation a été revue en 2025 (voir fascicule des comptes). Les modalités définitives doivent entre autres être validées avec la Coopérative de Cité-Joie.

### Gestion des salaires

Le service des finances ne gère plus les salaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il reste toutefois un appui pour les ressources humaines lors de l'établissement de la concordance entre les salaires et la comptabilité.

### Impôt, fiscalité

Le service des finances participe aux séances de la commission d'estimation fiscale (4 à 6 fois par année).

Une mise à jour mensuelle des recettes fiscales permet de comparer l'évolution des rentrées entre les acomptes perçus et les taxations définitives.

Le service investigate et établit le formulaire de rétrocession de l'impôt sur les frontaliers pour plus de 60 entreprises, représentant CHF 16'000'000.- de masse salariale pour plus de 260 frontaliers.

L'arrêté d'imposition (préavis 20-2024) a été présenté au Conseil communal dans sa séance du 24 septembre 2024, pour le maintien du statut quo pour les années 2025-2026. Le Conseil communal a accepté, à la majorité, de diminuer l'impôt communal est de passer de 68.5 % de l'impôt cantonal de base, à 67.5 %.

### Système de contrôle interne (SCI)

Le service des finances a également participé à l'élaboration d'un système de contrôle interne pour les procédures de bouclage, du budget et des investissements. Une validation finale aura lieu au printemps 2026 en Municipalité.

### Social communal

- Etablissement des dons de Noël pour environ 207 bénéficiaires, représentant un coût de plus de CHF 30'000.-.
- Les subsides suivants ont été traités :
  - ✓ 98 bons pour les vélos électriques
  - ✓ 9 bons pour les tondeuses autonomes
  - ✓ 18 dossiers pour les frais orthodontiques (dont 8 refusés)
  - ✓ 4 dossiers pour les subsides d'études musicales
- Aides ponctuelles de toute sorte concernant les études, frais de transport, etc.
- Aide à l'établissement de formulaires officiels.
- Le service des finances a dû gérer l'expulsion de 2 ménages (soutien aux personnes et conservation du mobilier).

### EPS – Ecole primaire et secondaire (secrétariat)

La collaboratrice qui travaille dans les locaux de la direction des écoles est toujours d'un soutien indispensable pour l'établissement du budget de l'EPS, de la facturation aux parents, de la gestion des factures fournisseurs et du contact avec les enseignants.

### Engagement

Le service des finances a eu la charge de former deux apprentis durant l'année ainsi qu'une maturante (MPC) en cours d'emploi (taux 60 %).

La nouvelle réforme sur l'apprentissage demande une disponibilité et un engagement de tous les instants pour la personne formatrice du service.

## Gestion d'autres entités

Le service des finances gère, entre autres :

- Le Groupement Forestier de la Veveyse (comptabilité, TVA, facturation)
- La Coopérative des Pléiades (comptabilité, TVA, facturation)
- L'Agglomération Rivelac (comptabilité)
- Astro Pléiades (comptabilité)
- L'Association de l'Espace Régional des Pléiades (comptabilité, gérance)
- L'Association des Saint Léger de France et d'ailleurs (comptabilité)

Ces tâches comprennent le bouclage des comptes ainsi que la révision par des tiers, voir les budgets pour certains.

Le chef du service des finances est également administrateur de la caisse intercommunale de pensions (CIP), comme représentant des employés.

Le service des finances a régulièrement été représenté aux diverses séances et manifestations communales et intercommunales.

## Assurances

La gestion des assurances prend de plus en plus d'ampleur dans le service. En effet, tant le dépôt de plainte que la gestion des sinistres représentent plusieurs dizaines de cas par année.

## MCH2 (modèle de comptes harmonisé)

Le service des finances a finalisé la conversion du plan comptable MCH1, en partenariat avec un mandataire externe, en vue du passage à MCH2 pour le budget 2027. Un test avec notre informaticien aura lieu au printemps 2026 pour relever les éventuelles erreurs commises.

Une formation, donnée par le Canton, a été suivie par la suppléante du service et le chef de service.

La COFIN (commission des finances) a également eu la possibilité de suivre une conférence du service des finances communales (Canton) à La Tour-de-Peilz. Il a été relevé, à cette occasion, que cette migration sera très chronophage pour les responsables du service des finances (suppléante et chef de service) et que la priorité doit être donnée à ce passage obligatoire.

## Commission des finances

Participation à l'intégralité des séances.

## Commission de gestion

Participation aux séances de la commission, selon les sujets à traiter.

## Conseil communal

Le chef du service a participé aux séances concernant la présentation des comptes 2024 et du budget 2026.

Le service établit également les décomptes d'indemnités annuels et paiements aux Conseillers communaux.

## Restructuration du service

Les différentes démarches entreprises depuis la fusion entre les deux chefs de service des Communes avant fusion et la société CapFinance ont permis de présenter à la Municipalité un document de synthèse et de nouveaux cahiers des charges pour l'entier du personnel du service.

La nécessité ayant été clairement démontrée, le budget 2026 comporte dès lors l'engagement d'une secrétaire au taux d'activité de 60 %.

## **2.2 Données et analyses financières**

Veuillez vous référer au chapitre 9.

## 3. DOMAINES ET BATIMENTS

### 3.1 Service des forêts

Le service des forêts est en charge de l'exploitation de 645 ha de forêts communales.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- Entretien des forêts protectrices contre les dangers naturels
- Exploitation de bois, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux
- Chablis : exploitation de bois endommagés
- Projets de sylviculture et soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier (travaux de stabilisation en bois tels que barrages ou caissons), réfection et entretien des chemins forestiers et places de dépôt
- Préparation et livraison de bois de feu
- Constructions diverses en bois
- Formation des apprenties et apprentis
- Accueil de la population et des écoles en forêt
- Entretien des sentiers pédestres et VTT
- Sécurisation des chemins, des pistes raquettes et ski de fond

#### Exploitation

Durant la période des coupes 2025, le service a coupé le bois martelé pendant l'été, au total environ 3'500 m<sup>3</sup> de bois dans les secteurs suivants :

- La Cape
- Le Reservoir
- Les Guedères - Les Trois Ponts
- Pautex – Mossettes
- Les Pautex
- Pré Cagnard
- La Baillaz
- Les Bains de L'Alliaz
- Bendes

Dans le secteur de Bendes, d'importants travaux de coupe de sécurisation ont été réalisés le long de la piste vita et des sentiers pédestres, nécessitant une vigilance particulière.

#### Soin aux jeunes peuplements

Des travaux sylvicoles ont été réalisés sur les jeunes peuplements afin d'en optimiser le développement, dans les secteurs :

- Présimavau
- Les Allamands
- Bois Dévin
- L'Arc-Boutan

#### Sentiers pédestres

Chaque année, il est procédé aux vérifications de sécurité sur l'ensemble des sentiers pédestres afin d'assurer la sécurité des usagères et usagers. Cela permet également de réaménager certaines sections des sentiers qui sont devenues difficilement praticables, notamment par la construction de petits aménagements tels que des escaliers ou des passerelles.



## Autres tâches

- Bois de feu

Le service a fabriqué 800 stères de bois de feu et en a livré autant dans les foyers de notre Commune.

- Bois énergie

Le service a livré 850 m<sup>3</sup> de copeaux de bois au Château d'Hauteville et vendu environ 1'350 m<sup>3</sup> de bois rond, cimes et branches au Groupement forestier de la Veveysse.

- Bois de service

Environ 450 m<sup>3</sup> de bois coupé est prévu pour la construction de l'agrandissement du collège de Bahyse.

Le reste du bois coupé est vendu sur le marché, pour servir à la construction de mobiliers et immobiliers, ainsi que diverses autres constructions artisanales et industrielles.

Le prix moyen de vente du bois rond pour l'année écoulée est de CHF 72.- le m<sup>3</sup>.

- Entretien des zones S

En collaboration avec le service des eaux, le service des forêts fauche les différentes zones de captage ainsi que les sentiers qui y mènent.

- Accueil

Tout au long de l'année, plusieurs classes d'écoles ont été accueillies et ont pu profiter de l'expérience du service pour assouvir leur curiosité et être sensibilisées à la préservation et au respect de la forêt. Une journée dédiée aux abeilles a également été organisée, lors de laquelle quatre classes de Blonay - Saint-Légier ont pu profiter de cette expérience.

- Travaux de construction

Plusieurs projets de construction ont été réalisés, tels que des tables de pique-nique, bassins, barrières et bancs. Le service des forêts continue à mener des projets pour améliorer l'accueil en forêt, tels que l'installation de places de pique-nique, de passerelles et de bancs.

- Apiculture

En collaboration avec notre apicultrice conseil et le fromager de l'alpage de la Neuve, le service a installé deux ruches sur cet alpage pour améliorer la qualité de l'herbage en augmentant la pollinisation des fleurs.

- Formation des apprentis

Le service a engagé pour l'année 2025 deux apprentis. Un en deuxième année et un qui a commencé sa formation au début du mois d'août.

Régulièrement, le service des forêts accueille durant plusieurs jours des stagiaires qui souhaitent découvrir le métier et peut-être s'orienter dans cette formation professionnelle.

- Labellisation et certification

Les forêts de la Commune sont labellisées et certifiées. Le label FSC est synonyme de qualité et de durabilité. Le label Bois Suisse garantit une gestion durable des forêts, un suivi de la qualité tout au long de la chaîne de transformation, le maintien des emplois régionaux et des distances réduites.

## Collaboration avec Bergwald Projekt

Les volontaires de l'association BergwaldProjekt viennent deux semaines sur notre territoire pour effectuer des travaux d'entretien de biotopes, de sentiers et de plantation de jeunes peuplements. Le programme des travaux se fait en collaboration entre la responsable de projet de Bergwald et le chef de service.

## 3.2 Service des bâtiments

L'année 2025 a été marquée par un niveau d'absences exceptionnellement élevé, avec un total de 460 jours d'absence pour un effectif de 27 collaborateurs. Ce volume - maladie et accidents confondus - a fortement impacté la planification et la continuité de service.

Malgré ces contraintes, le service des bâtiments a dû maintenir sa réactivité, notamment pour répondre à des missions hors cahier des charges telles que :

- Déménagements
- Travaux d'entretien et réparations
- Présence ponctuelle lors de manifestations
- Interventions logistiques diverses
- Gestion des vins communaux

Pour absorber cette pression et garantir la qualité des prestations, nous avons réorganisé les plannings internes et fait ponctuellement appel à des entreprises de nettoyage externes. Ces renforts ciblés ont permis de maintenir les fréquences de nettoyage et le niveau d'exigence attendu, en particulier durant les absences de longue durée.

Ces externalisations limitées dans le temps ont constitué une réponse pragmatique, assurant la continuité du service sans compromis sur la qualité.

### Vin communal

Le service des bâtiments assure également la gestion du vin issu des vignes communales. En 2025, cette activité a rencontré un bon succès, avec la vente de plus de 3'125 bouteilles sur l'ensemble de l'année. Ce résultat reflète l'intérêt constant de la population pour la production locale, que ce soit dans le cadre de la souscription du millésime 2024 ou des ventes directes réalisées tout au long de l'année.

Par ailleurs, plus de 2'000 bouteilles ont été offertes ou consommées lors des différentes manifestations organisées sur le territoire communal. Ces dotations ont permis de soutenir les événements locaux, de renforcer la visibilité du vin communal et de consolider les liens avec les acteurs associatifs et institutionnels.

### Eglise de la Chiésaz

L'initiative privée ayant permis la création de nouveaux vitraux à l'église de La Chiésaz a offert une occasion au service des bâtiments d'améliorer l'enveloppe thermique de l'édifice.

Profitant du chantier en cours, la Commune a mandaté la pose de verres de protection destinés à réduire les courants d'air, renforcer l'isolation et diminuer la consommation énergétique du bâtiment, ceci dans la continuité des travaux d'amélioration réalisés une décennie plus tôt.

En l'absence de solution standard sur le marché, un système entièrement sur mesure a été conçu par les artisans locaux et validé par les experts cantonaux du patrimoine.

Parallèlement, le service des bâtiments a piloté la rénovation des six vitraux historiques du fond du chœur, côté Pliéades, garantissant leur préservation à long terme.

### Rénovation et agrandissement du collège de Bahyse II & III

Le projet de rénovation et d'agrandissement du collège de Bahyse II & III a subi des retards importants en raison des oppositions déposées à son encontre. Initialement prévu pour un démarrage des travaux en 2025, le calendrier a dû être repoussé. La mise en chantier est désormais envisagée pour l'été 2026, sous réserve du verdict du Tribunal Fédéral, attendu d'ici à mai 2026.

Dans l'intervalle, plusieurs étapes préparatoires ont été menées afin de garantir la continuité du projet :

- Validation de la location de salles de classes provisoires pour assurer l'accueil des élèves durant les travaux.
- Préparation du crédit d'étude, qui sera présenté au Conseil communal en avril 2026.
- Réalisation de divers travaux préparatoires (coordination interne, planification, études techniques et logistiques) permettant d'être opérationnels dans l'hypothèse d'un début de chantier en juin 2026.

Ces actions permettent de maintenir le projet en état d'avancement malgré les incertitudes administratives et assurent une transition fluide dès que le feu vert juridique sera confirmé.

#### Nouvelles installations photovoltaïques

En collaboration avec le secteur durabilité, deux nouvelles installations de production photovoltaïque ont été réalisées durant l'année :

- **Collège de Clos-Béguin VI**  
Mise en service : août 2025  
Puissance installée : 206 kWc  
Cette installation est désormais pleinement opérationnelle et contribue directement à la production d'énergie renouvelable du parc communal.
- **Halle de Praz-Dagoud**  
Mise en service : 6 janvier 2026  
Puissance installée : 225.4 kWc  
Bien que mise en service en tout début d'année 2026, la planification, la coordination et la majorité des travaux ont été réalisés en 2025.

#### Renouvellement des baux agricoles

Avec le service des finances, la Commune a procédé au renouvellement des baux agricoles avec les cinq agriculteurs de la Commune. Ce travail a permis de mettre à jour les conditions des locations et d'assurer une gestion claire et cohérente du domaine agricole communal. Ces renouvellements garantissent des revenus locatifs stables pour la Commune et offrent aux exploitants une visibilité durable pour la poursuite de leurs activités.

### 3.4 Parc immobilier de la Commune (terrains non compris)

Valeur ECA indice 140

Patrimoine administratif								31.12.2025
No ECA	Dernière estimation	Libellé	Volume en m <sup>2</sup>	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin	Monument historique	
261	18.05.2016	Collège	5980	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 49	5 252 091.52	300 000		
372	01.04.2015	Temple de la Chiésaz	5550	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	4 888 776.00	200 000	1 000 000	
380	20.09.2023	Annexe de l'auberge Communale	1501	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 80	775 625.04	20 000		
393	03.12.2015	Salle de spectacles	5713	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 70	4 909 678.40	200 000		
428	24.11.2015	Grange-dépôt	1251	St-Légier-La Chiésaz, Ch. des Arenays 4	497 791.15	10 000		
520	06.12.2018	Vestiaires	312	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Lussy	418 229.76	20 000		
522	06.12.2018	Halle des fêtes	6240	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	1 872 627.84	100 000		
763	29.10.2020	Dépôt de bois	4158	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	1 944 786.56	100 000		
799	19.07.2012	Refuge forestier	92	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	76 206.66	20 000		
1082	20.03.2013	Chapelle mortuaire	265	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	264 977.92	10 000		
1097	09.03.2016	Dépôt désaffecté	1448	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Rio-Gredon	462 920.00	50 000		
1104	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	797 431.43			
1105	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	640 217.14			
1194	19.02.2009	Groupe scolaire	6804	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	5 951 727.15	50 000		
1195	19.02.2009	Habitation du concierge	723	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	621 321.00	50 000		
1196	26.01.2010	Habitation et local voirie	5331	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Tirage 17	3 412 868.59	50 000		
1299	19.02.2015	Habitation et service du feu	5014	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	3 605 539.04	50 000		
1334	29.11.2012	Garage	126	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	68 281.71	10 000		
1462	23.06.2011	Complexe scolaire	16207	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	14 130 917.00	200 000		
1588	01.07.2021	Dépôt et réfectoire	286	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Bendes	144 144.00			
1589	01.07.2021	Hangar	1500	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Bendes	302 400.00			
1618	18.05.2016	Dépôt des cantonniers	33	St-Légier-La Chiésaz, Pont de la Denève	28 116.00			
1631	03.10.2023	Stand de tir - cantine	1845	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	1 185 984.00	50 000		
1933	06.12.2018	Buvette	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Stand	21 868.00			
2037	19.07.2012	Réservoir	140	St-Légier-La Chiésaz, La Cergne	138 754.29			
2038	19.07.2012	Réservoir	3123	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Aubousset	1 800 002.14			
2079	07.04.2016	Ecole Clos Béguin	17667	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	12 785 089.28	200 000		
2353	19.07.2012	Pavillon du 700ème	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	74 976.00			
2390	02.09.2015	Dépôt des cantonniers	45	St-Légier-La Chiésaz, RC 742d	40 896.00			
2435	03.10.2023	Cabane d'arrivée télésiège "Les Motalles"	114	St-Légier-La Chiésaz, Les Motalles	94 687.70			
2610	03.10.2023	Couvert de protection des cibles	135	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel St-Denis 157	56 800.00	10 000		
2642	03.10.2023	Vigie de départ télésiège "Prantin"	76	St-Légier-La Chiésaz, Prantin / Blonay	63 121.64	10 000		
2646	06.12.2018	Vestiaires - buvette	1940	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	2 090 544.29	200 000		
2829	09.01.2013	Garage pour 3 véhicules utilitaires au hangar forestier	560	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	298 200.00	10 000		
2887	29.01.2016	Ecole	22742	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	20 709 961.60	200 000		
2900	02.02.2017	Crèche-garderie	2782	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	3 294 195.52	100 000		
2916	07.07.2016	Couvert	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	67 478.40	10 000		
2963	01.05.2019	Cabanon pour matériel du cimetière	45	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	37 317.60			
2988	06.12.2018	Dépendance	60	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	28 627.20			
3044	24.09.2020	Dépôt - WC publics	177	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Arenays 10	136 728.96			
3046	21.10.2021	WC public - couvert	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages	139 160.00			
3054	29.10.2020	Dépôt à carburant	53	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	51 176.80			
3060	-	Ascenseur et galerie souterraine		St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages				
3068	03.10.2023	Vigie de départ télésiège de "la Châ 2"	15	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	37 866.66	10 000		
3069	03.10.2023	Vigie de départ télésiège de "la Châ 1"	12	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	35 342.22	10 000		
4155	03.06.2020	Bâtiment de service "secteur espaces verts" - WC publics	1648	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 8	962 884.96	10 000		

4191	10.05.2017	Collège et salle de gymnastique	14826	Blonay, Rte de Prélaz 2	10 486 030.57	100 000		
4231	21.07.2009	Chapelle	582	Blonay, Rte du Village	1 034 013.57	20 000	500 000	
4429	31.07.2009	Couvert-fontaine	66	Blonay, Ruelle de Chaucey	48 061.54			
4483	24.07.2009	Couvert de fontaine	39	Blonay, Ch. du Péage 73	35 500.00			
4575	03.10.2023	Chalet de stockage "Astropléiades"	214	Blonay, Sentier des Planètes	212 716.00	20 000		
4647	29.10.2020	Habitation - rural	1838	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	1 529 987.52	50 000		
4648	15.06.2022	Rural	371	Blonay, Rte de l' Alliaz 19	307 742.40	20 000		
4695	03.06.2020	Cibleries du stand	135	Blonay, Ch. de Baye	106 784.00	20 000		
4697	03.06.2020	Stand de tir avec buvette	895	Blonay, Rte d' Andix 15	777 807.84	20 000		
4701	21.07.2009	Remise à outils de jardin, couvert communal	89	Blonay, Ch. des Abbayes	49 639.30			
4705	30.07.2009	Refuge communal	415	Blonay, Rte des Pautex 2	452 756.85	20 000		
4756	15.06.2022	Chalet d'alpage désaffecté	398	Blonay, Rte des Monts 16	268 380.00	20 000		
4768	31.07.2009	Dépendance	144	Blonay, Ruelle de Borjoux	78 646.15			
4925	06.12.2016	Garage	48	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	23 447.04	10 000		
5274	21.07.2009	Garage	187	Blonay, Ch. des Abbayes	95 103.62	10 000		
5286	28.07.2009	Dépendance	156	Blonay, Les Tenasses	214 338.87			
5427	03.06.2020	Réservoir d'eau	3156	Blonay, Rte de la Chaniaz 21	2 214 688.80	50 000		
5463	31.07.2009	WC publics	88	Blonay, Rte du Village	87 578.80	50 000		
5542	27.10.2011	Réservoir	1431	Blonay, Ch. de la Guidon	1 354 811.85			
5634	24.07.2009	Pavillon scolaire I	2265	Blonay, Ch. de Bahyse	1 883 782.14	20 000		
5635	24.07.2009	Pavillon scolaire	737	Blonay, Ch. de Bahyse	652 875.43	20 000		
5665	03.06.2020	Réservoir des "Prés des Planches"	272	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	307 856.00	20 000		
5666	03.06.2020	Local électrique Romande Energie	31	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	21 129.60	10 000		
5801	31.07.2009	WC publics	27	Blonay, Ch. de Fossaulion	27 853.85	20 000		
5851	03.10.2023	Départ télésiège "Les Motalles"	99	Blonay, Les Tenasses	85 389.33			
5899	03.10.2023	Abri "des Pautex"	57	Blonay, Rte des Pautex	47 964.45			
5947	24.07.2009	Bâtiment communautaire - salle polyvalente	6864	Blonay, Ch. de Bahyse 2	5 032 312.64	100 000		
6082	30.07.2009	Couvert	391	Blonay, Rte des Pautex	290 085.71	20 000		
6083	31.07.2009	Refuge pedestre	51	Blonay, Ch. des Alpages 10	34 043.60			
6114	24.07.2009	Complexe scolaire	26200	Blonay, Ch. de Bahyse 14	13 251 730.09	200 000		
6326	30.08.2016	Couvert pour déchetterie	348	Blonay, Ch. de Baye	84 995.52	50 000		
6462	21.07.2009	Salle polyvalente - bâtiment de l'ancien stand	7694	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	4 986 958.86	100 000		
6509	11.09.2009	Abri pour conteneurs à ordures	38	Blonay, Ch. des Chameilles	34 589.75	10 000		
6553	31.07.2009	Wc public + abri	248	Blonay, Les Tenasses	256 310.00	10 000		
6683	30.07.2009	Local citerne	15	Blonay, Rte des Pautex	18 967.14			
6692	15.06.2022	Bâtiment forestier - atelier - garage	1374	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	741 240.00	50 000		
6733	03.06.2020	Réservoir de Tiercier	3151	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	2 061 840.00	50 000		
6759	11.09.2009	Edicule public	117	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	163 300.00	10 000		
6825	15.06.2022	Dépôt communal sans affectation	38	Blonay, Rte de l' Alliaz	22 663.20			
7058	07.12.2015	Station de pompage	115	Blonay, Ch. de Bouricloz	309 894.71			
7168	04.08.2016	Centre scolaire de Bahyse	5659	Blonay, Ch. de Bahyse 4	4 759 379.92	50 000		
7170	04.08.2016	Salle de sport	20247	Blonay, Ch. de Bahyse 6	9 771 335.82	50 000		
7330	10.05.2017	Station de pompage	39	Blonay, Ch. des Vignerons	182 106.48			
7364	27.08.2009	Réservoir station de pompage de Lally	862	Blonay, Rte de Lally 129	927 594.72			
7367	20.06.2011	Réservoir du Crépon	1264	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	1 452 335.42			
7379	15.06.2022	Couverts à bois	3176	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	938 063.36			
7427	29.01.2016	Pavillon scolaire "La boîte Verte"	3570	Blonay, Ruelle de Chaucey	2 114 010.80	100 000		
7435	10.07.2015	Bâtiment scolaire et unité d'accueil pour écoliers	3506	Blonay, Rte de St-Légier 4	3 576 374.51	100 000		
7600	05.07.2018	Chalet d'alpage - buvette estivale - fromagerie "La Neuve"	1247	Blonay, Ch. des Alpages	1 097 444.16	50 000		
7601	05.07.2018	Porcherie	780	Blonay, Ch. des Alpages	504 724.80	20 000		
7676	27.06.2019	Couvert à vélos	91	Blonay, Ch. de Bahyse 2	26 877.76			
7708	03.06.2020	Bâtiment de voirie	1603	Blonay, Rte d' Andix	364 201.60	100 000		
7722	03.06.2020	Bâtiment de captage "Crépon"	684	Blonay, Ch. des Chevalleyres	429 237.60			
7732	29.10.2020	Dépôt matériel	375	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	119 280.00			
7748	15.06.2022	Abri à vélos halte du château	27	Blonay, Rte de Saint-Légier 8	24 537.60			
7775	30.06.2022	Couvert - passage sous-voie	1241	Blonay, Pl. de la Gare	1 531 725.60			
7866	03.10.2023	Couvert à grillades du stand de tir	57	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	31 776.45			
7886	11.12.2024	Pavillon pour classes - cantine - administration	1559	Blonay, Ch. De Bahyse 4	969 670.00	20 000		
7893	01.10.2024	Station de pompage et captage "Roche Eboulée"	59	St-Légier-La Chiésaz, L' Issalet	146 006.43			
7894	01.10.2024	Station de pompage "Ondallaz"	36	Blonay, Rte des Monts	129 321.42			
7895	26.09.2024	Station de pompage "Fougères"	27	Blonay, Ch. d' Ouly	114 005.72			
7896	26.09.2024	Chambre de liaison eau potable "Bain de l'Alliaz"	18	Blonay, Ch. de Praz-de-Forand	79 925.72			
7897	26.09.2024	Chambre coupe-pression "la Désirée"	20	Blonay, Rte de l' Alliaz	55 785.71			
7898	26.09.2024	Réservoir eau potable "du Signal"	404	Blonay, Ch. du Signal	325 849.42			
7899	26.09.2024	Chambre eau potable "Pont de Pierre"	18	Blonay, Rte de Brent 13	49 091.43			
7900	26.09.2024	Chambre de liaison eau potable "Forestallaz"	16	Blonay, Ch. de Forestallaz 62	56 394.28			
7901	26.09.2024	Chambre eau potable "La Veyre"	18	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Veyre-d'En-Haut	49 091.43			
7907	22.10.2024	Centre social et culturel "Maison Picson"	3781	Blonay, Rte de Prélaz 6	4 096 892.72	100 000		
7908	22.10.2024	Salle de gym de Bahyse	7276	Blonay, Ch. de Bahyse 2	5 555 800.71	50 000		
					<b>Totaux</b>	<b>184 390 995.50</b>	<b>4 000 000.00</b>	<b>1 500 000.00</b>

<b>Patrimoine financier</b>	<b>31.12.2025</b>
-----------------------------	-------------------

No ECA	Dernière estim.	Libellé	Volume en m <sup>2</sup>	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin	Monument historique
378	24.01.2013	Auberge communale	4048	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 78	5 247 101.14	150 000	
387	15.08.2012	Habitation	800	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 6	663 139.99	20 000	
388	15.08.2012	Locaux / dépôt à disposition des habitants	946	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 8	355 831.73	20 000	
391	03.12.2015	Habitation et restaurant	1996	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 74	2 408 183.68	50 000	
392	01.03.2012	Habitation et commerce	1153	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 72	960 695.08	50 000	
564	30.06.2022	Dépôt - garage	579	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	311 934.24	10 000	
565	30.06.2022	Habitation	849	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	746 261.12	20 000	
567	30.06.2022	Rural	378	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	157 654.08	10 000	
568	30.06.2022	Dépôt communal	928	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	415 730.56	20 000	
634	03.10.2023	Chalet "La Cergne"	307	St-Légier-La Chiésaz, Les Cergnes des Conversions	368 894.97	10 000	
642	26.09.2015	Habitation, dépôt communal, local sanitaire bétail et buvette	1924	St-Légier-La Chiésaz, Les Mossettes	1 682 961.28	20 000	
645	19.07.2012	Habitation	417	St-Légier-La Chiésaz, L' Issalet	371 744.18	10 000	
889	30.06.2022	Rural	348	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	91 198.08	10 000	
943	03.10.2023	Restaurant "de la Châ"	637	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ 24	1 207 262.96	50 000	
990	19.07.2012	Refuge forestier	90	St-Légier-La Chiésaz, Bois Dévins/La Praz	90 525.00		
1020	30.06.2022	Garage	445	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez	188 718.00	10 000	
1095	19.11.2012	Garage - buanderie et local de rangement	841	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 78	435 940.00	10 000	
1625	20.10.2022	Habitation - commerces	11590	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 21 23	10 477 441.60	200 000	
2028	19.12.2022	Hangar agricole (ruine)	23	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévez			
4115	06.12.2016	Habitation	2143	Blonay, Rte de St-Légier 10	1 979 230.08	50 000	
4220	06.03.2015	Habitation et commerces	2308	Blonay, Rte du Village 14 16	1 573 223.68	100 000	
4260	28.07.2009	Habitation et magasin	2070	Blonay, Rte de Tercier 3	1 757 523.10	20 000	
4709	27.10.2011	Rural et habitation	1164	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Fontanna David	944 289.87	10 000	
4711	30.07.2009	Chalet-refuge communal	281	Blonay, Rte de Sainte-Hélène	229 573.43	20 000	
4753	06.12.2016	Garages	75	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	55 380.00	10 000	
5562	21.07.2009	Habitation	640	Blonay, Ch. de Bahyse 28	598 341.89	20 000	
7289	25.01.2018	Locaux commerciaux et couvert pour manifestations	4940	Blonay, Rte de Tercier 19	2 874 375.36	100 000	
7451	25.01.2018	Centre sportif et de loisirs / buvette, dortoirs	4415	Blonay, Rte de Lally 5	4 011 556.80	200 000	
<b>Totaux:</b>					<b>40 204 711.90</b>	<b>1 200 000.00</b>	

## 4. TRAVAUX

### 4.1 Urbanisme et développement durable

#### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

##### Planifications régionales en cours d'étude ou de procédure

- Rencontres de la commission régionale pour l'aménagement du territoire technique CORAT (cinq reprises)
- Système régional de gestion des zones d'activités SRGZA
- Plan d'agglomération de 5<sup>ème</sup> génération PA5 et Plan directeur intercommunal PDI

##### Planifications communales en cours d'étude ou de procédure

- PACom centre et hors centre
- Vision communal 2040
- PA En Crausaz
- PA La Veyre-Derrey
- PA En Porteau
- PA Praz-Dagoud Ouest
- Plan directeur des mobilités

##### Autres projets en cours d'étude ou de procédure

- Aménagement du parc de La Chiésaz
- Aménagement de la place de Cojonnex
- Construction d'un pumtrack sur le site de Praz-Dagoud
- Elaboration d'une image directrice paysagère du site de Praz-Dagoud
- Construction d'un site pour le tir à l'arc sur le site de Praz-Dagoud
- Mise en conformité de la piste VTT de descente sur le secteur des Pléiades
- Réaménagement du terrain de rugby

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### Statistiques

Année	Nombre de dossiers ouverts	Délivrance des autorisations / permis de construire										
		Dossier soumis à l'enquête publique	Oppositions	Nombre de permis de construire / autorisations délivrés	Dispense d'autorisation / dispense d'enquête				Enquete publique			
		Nombre de dossiers mis à l'enquête publique	Nombre de dossiers avec opposition ou observation		Dispense d'autorisation selon art. 18a LAT (panneaux solaires)	Dispense d'autorisation au sens de l'art. 68a RLATC (cabanon, pergola, etc)	Dispense d'autorisation au sens de l'art. 68c RLATC (PAC air-eau / air-air)	Dispense d'enquête publique selon art. 111 LATC et 72d RLATC	Demande de permis de construire (P)	Mise à l'enquête complémentaire (C)	Demande d'autorisation préalable d'implantation (A)	Enquête publique selon la loi sur l'aménagement du territoire LATC et RLATC (PA)
<b>2025</b>	<b>414</b>	<b>88</b>	<b>28</b>	<b>400</b>	<b>94</b>	<b>65</b>	<b>31</b>	<b>130</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
2024	403	91	30	367	104	61	20	109	66	7	0	0
2023	435	81	25	407	123	45	0	145	85	7	2	0
2022	446	101	48	364	103	41	0	149	64	6	0	1
2021	436	85		363	35	61	0	159	63	5	0	0
2020	364	69		254	28	25	0	134	48	1	0	0
2019	354	78		244	38	34	0	85	56	2	3	0

Recours CDAP / TF								Autorisation délivrée pour l'année								
Nombre de recours à la CDAP (en cours - état au 31.12)	Nombre de recours à la CDAP (terminé - état au 31.12)	Nombre de recours CDAP rejeté	Nombre de recours CDAP admis	Nombre de recours au TF (en cours - état au 31.12)	Nombre de recours au TF (terminé - état au 31.12)	Nombre de recours TF rejeté	Nombre de recours TF admis	Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés	Nombre de dossiers autorisés pour la pose de panneaux solaires Photovoltaïques	Surface de panneaux solaires photovoltaïques (autorisation délivrée) m <sup>2</sup>	Nombre de dossiers autorisés pour la pose de panneaux solaires thermiques	Surface de panneaux solaires thermiques (autorisation délivrée) m <sup>2</sup>	Nouvelle installation (PAC ou bois)	Nombre d'installation remplacée mazout -> PAC (air-eau ou Géothermie)	Nombre d'installation remplacée Gaz -> PAC (air-eau ou Géothermie)	Nombre d'installation remplacée Electrique -> PAC (air-eau ou Géothermie)
<b>6</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>382</b>	<b>121</b>	<b>10326</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>35</b>	<b>4</b>
2	8	6	2	2	1	0	1	448	131	6627	3	30	5	24	33	9
5	7			1	1			277	152	13578	5	83	5	16	50	3
6	3							159	138	6242	5	33	4	13	30	3
								212								
								125								
								186								

## Inspectorat du travail et des chantiers

L'inspectorat du travail et des chantiers de la Riviera, basé à Vevey, a effectué 183 visites sur le territoire communal sur un total de 808 visites effectuées sur toute la Riviera.

## Commission consultative d'urbanisme

La commission, composée d'experts utiles à l'évaluation des projets de constructions, s'est réunie à quatre reprises afin d'établir des préavis à l'intention de la Municipalité.

## **MOBILITE**

### Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés

- Etablissement d'un plan directeur des mobilités
- Réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étape
- Aménagement d'un cheminement piétonnier derrière le nouveau centre COOP
- Réaménagement du chemin de la Chenalettaz
- Création d'une voie verte entre la halte du Château d'Hauteville, St-Légier-La Chiésaz et Vevey
- Création d'un trottoir à La Veyre-d'En-Haut

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés

- Rénovation des bâtiments scolaires de Bahyse II & III
- Rénovation du terrain de football principal de Praz-Dagoud
- Rénovation du terrain synthétique de Praz-Dagoud
- Construction d'un réfectoire provisoire sur le site scolaire de Bahyse
- Etablissement d'un MEP sur le potentiel de développement du site scolaire de Bahyse

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### Politique énergétique et climatique et groupes de travail

- Label Cité de l'énergie : suivi du plan d'actions, mise à jour des indicateurs et préparation d'ateliers sur le nouveau chapitre 7 du label « adaptation aux changements climatiques »
- Commission consultative énergie et environnement (CCEE) : préparation et animation des séances
- Groupe de travail interne durabilité : préparation et animation des séances
- Commission durabilité des écoles : participation aux séances et collaboration sur certaines thématiques
- Fonds énergie et développement durable : préparation d'un préavis et son règlement
- Evaluation des projets communaux : poursuite de la phase test de l'outil Boussole 21

### Energie (projets en cours d'étude ou terminés)

- Parc solaire communal : nouvelles installations photovoltaïques au Collège du Clos-Béguin VI et à la Halle des fêtes de Praz-Dagoud (terminée en 2026).
- Augmentation du partage de l'électricité : préparation d'un mandat d'étude pour la mise en place de futures Communautés Electriques Locales (CEL)
- Sensibilisation à l'énergie solaire : organisation d'une séance pédagogique interactive pour les élèves du collège du Clos-Béguin VI
- Mesure d'encouragement pour les installations solaires privées : réalisation du projet Group-It
- Economie d'énergie : participation au projet de remplacements des éclairages dans les bâtiments communaux.

## Installations solaires photovoltaïques communales

	Panneaux photovoltaïques bâtiments communaux	Année	Surface en m <sup>2</sup>	Production annuelle en kWh	Auto-consommation en kWh	Réinjection en kWh	Taux auto-conso./production
1	Omnisport	2016	987	215 000	124 000	100 000	58%
2	Bahyse IV	2016	485				
3	Tercier 19	2017	182	30 000	7 000	23 000	23%
4	Bâtiment forestier de la Praz	2020	726	90 800	20 800	69 916	23%
5	Collège du Grand Pré	2012	180	7 800	4 500	3 300	58%
6 - 7	Collèges du Clos-Béguin IV et V	2015	689	134 000	73 000	44 000	54%
8	Collège de Cojonnex	2024	120	22 000	9 000	13 000	41%
9	Maison Picson	2024	172	35 000	7 600	26 000	22%
10	Clos-Béguin VI	2025	906	210 000	63 000	147 000	30%
11	Praz-Dagoud	2026	1 012	220 000	0	220 000	0%
	<i>Chiffres correspondant à des estimations</i>						
	TOTAL		5458	964 600	308 900	646 216	32%

## Manifestations et sensibilisations (projets terminés)

- Journée Vivre-ensemble : stand d'informations sur l'énergie solaire pour la population
- Mois de la mobilité : balades piétonnes et cyclistes pour la population
- Vaisselle réutilisable : achat de verres communaux et mise à disposition pour les manifestations
- Journée mondiale de l'eau : participation à l'organisation des activités (balade à la découverte des fontaines communales)

## Biodiversité et climat (projets en cours d'étude ou terminés)

- Protection des Narcisses : réalisation d'un inventaire sur le territoire communal
- Réseaux écologiques : réalisation de la phase 1 du projet Commune ouVerte de Pro Natura
- Batraciens : participation au projet de remise en état des étangs du parc Mon Foyer
- Réaménagement des cours d'écoles : lancement de l'étude pour l'avant-projet pour le site scolaire du Clos-Béguin

## Mobilité douce (projets en cours d'étude)

- Vélos en libre-service : participation au groupe de travail intercommunal pour la création d'un futur réseau Riviera de vélos en libre-service
- Livraisons à vélo : suivi du projet pour l'intégration du réseau « Dring Dring » de livraisons de courses à vélo pour la population

## 4.2 Cimetières

### Statistiques et chiffres 2025

Données arrêtées au 31 décembre 2025

Pour rappel, les cimetières communaux sont les lieux d'inhumation officiels de toutes les personnes décédées sur le territoire de la Commune, ou qui y étaient domiciliées en résidence principale au moment de leur décès. Cette règle est identique et s'applique dans toutes les Communes du canton.

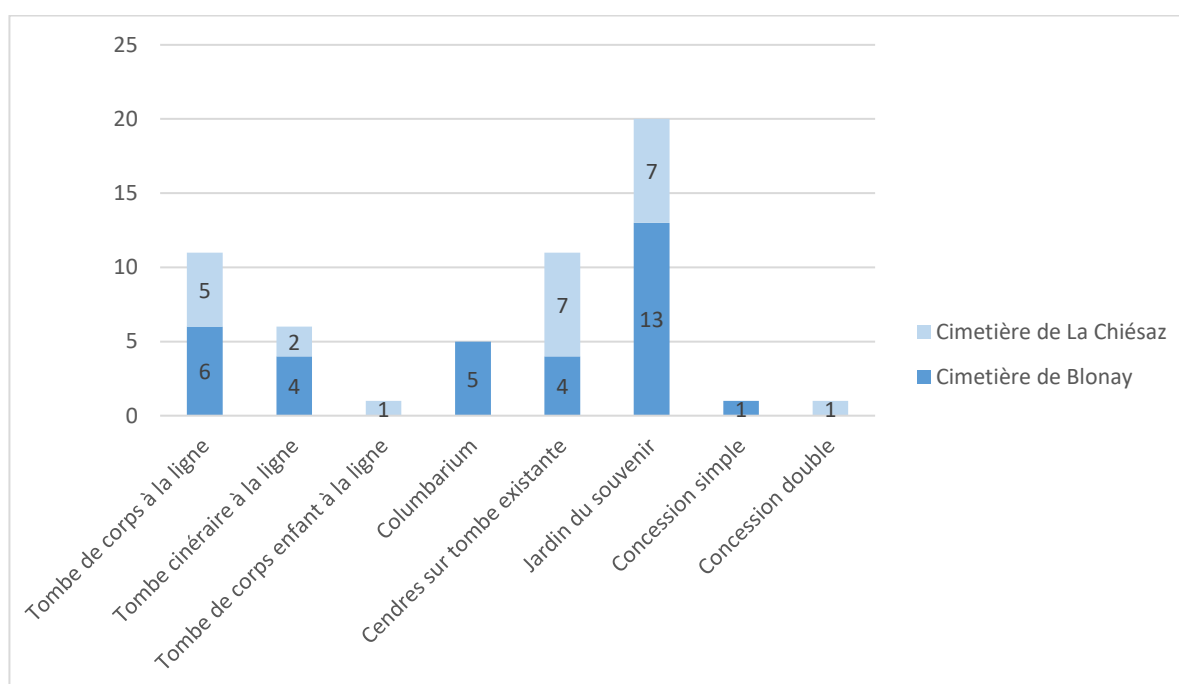
### Nombre de décès ayant eu lieu sur le territoire de la Commune en 2025

Au total, **309 décès** ont eu lieu sur le territoire de la Commune de Blonay - Saint-Légier en 2025.

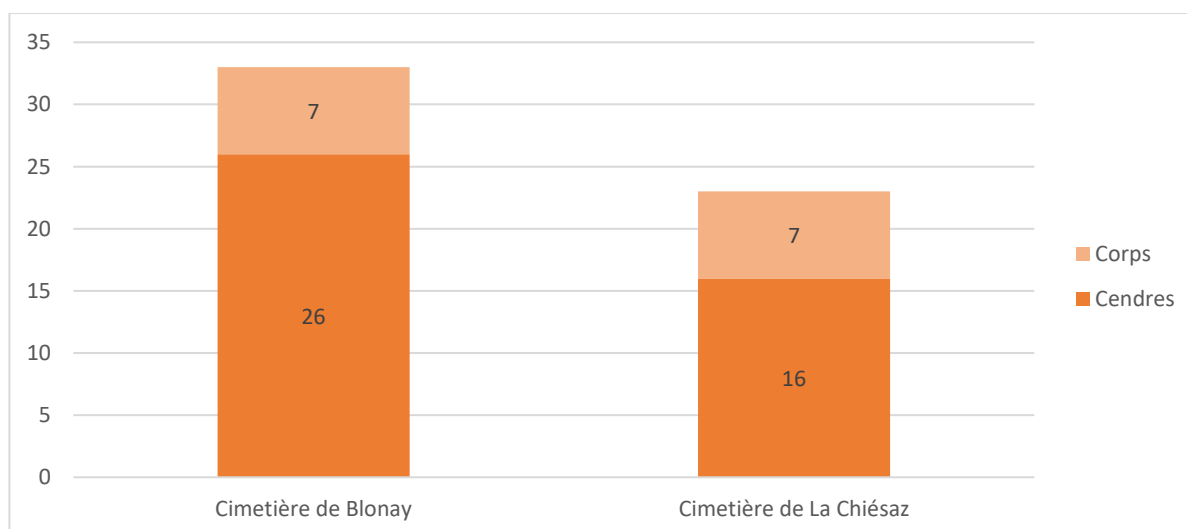
### Nombre d'habitants décédés

Au total, **123 habitants** de la Commune sont décédés en 2025.

### Type de tombes 2025



### Genre d'inhumations 2025



## 4.3 Service des espaces publics

### Personnel du service des espaces publics (SEP)

Durant l'année 2025, 27 collaboratrices et collaborateurs étaient répartis au service des espaces publics, de la voirie et des routes, des espaces verts, du patrimoine arboré urbain et de la gestion des déchets.

Les collaboratrices et collaborateurs du SEP, ainsi que décrit dans les différents chapitres, s'appliquent journallement à rendre notre Commune propre, décorée, fleurie, déneigée, etc., cela même les fins de semaines et jours fériés, si nécessaire. C'est ainsi qu'un service « de piquet » permet de veiller à ce que les places, parcs et édicules publics, de même que les lieux de dépose des déchets soient les plus propres et donc les plus accueillants possible en toutes saisons et circonstances. En bref, on leur doit une belle reconnaissance pour leur grande contribution à rendre notre Commune des plus agréables à vivre.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

#### Effectuées par des entreprises

- Réfection de plusieurs routes et chemins, entretien courant sur de petits secteurs
- Diverses réfections d'anciennes fouilles en différents lieux de notre Commune
- Pose d'un nouveau tapis dans le virage de la Veyre-d'En-Haut (sous les tennis)
- Pose d'un nouveau tapis et élargissement de la route à l'Impasse de la Veyre
- Réfection complète du chemin d'Ouly
- Chemin du Brésil 60, collecteur du ruisseau abîmé : réparation et remise en état

#### Effectuées par le secteur voirie et routes

- Remplacement de divers regards de collecteurs sur différentes routes
- Remplacement de diverses grilles de route
- Fouilles en rigole pour raccordement de panneaux solaires entre les vestiaires et la Halle de Praz-Dagoud
- Déchetterie de la Baye, élargissement du passage vers les cibleries (mur en moellons)
- Drainage du pont à La Denévaz (vers propriété Taverney)
- Création d'une chambre pour le curage d'un collecteur EC dans une propriété au chemin des Vignerons
- Banquette au milieu de la route du Village (vers la Laiterie de Blonay) et pose de pavés pour cause de sécurité
- Amélioration de l'accès au dépotoir de Tusinge, création de marches sécurisées
- Remise à niveau de dalles de jardin à la Grande Salle du Grammont, à La Chiésaz
- Pose de trois bornes amovibles devant Bahyse I
- Remise à niveau des planelles et bouteroues devant Clos-Béguin
- Sentier des Pléiades, partie du haut (sous la Ferme Brûlée) : remise à neuf du passage pour véhicules (première partie). Partie 2 sera effectuée en 2026
- Pose de pavés et changement de tôles sur le barbecue du refuge des Pautex

#### Egouts et Eaux claires

- Réhaussement de quelques chambres dans des prés (visibilité pour les tracteurs)
- Pose et réfection de regards EU/EC
- Vidange des sacs de grilles, contrôle et réglage des déversoirs d'orages
- Contrôle caméra des chambres en différents endroits du territoire
- Curage de certains secteurs de collecteurs EC remplis de calcaire ainsi que des EU en nettoyage

#### Organisation, livraison de matériel, décorations florales pour diverses manifestations

- 20 avril, Pâques à l'Eglise de La Chiésaz
- 26 avril, vide dressing à La Chiésaz, Le Grammont
- 23 mai, Fête des voisins
- 20 juin, repas des enseignants
- 27 juin, promotions
- 27 juillet, culte au Château
- 31 juillet, Fête Nationale
- 29, 30 et 31 août, Léman Retro
- 3 septembre, repas des aînés
- 20 septembre, réception des nouveaux habitants
- 27 septembre, désalpe
- 8 novembre, TROC d'équipements de sport (livraison de 30 tables et 60 bancs)

### Plantes néophytes envahissantes

- Suite de la sectorisation du travail d'arrachage (information, collaboration et retour)
- Travaux Baie de Clarens
- Mise au clair des courriers transmis aux habitants sur les plantes néophytes

### En ce qui concerne la sectorisation de l'arrachage

Durant l'année 2025, chaque service a travaillé de manière autonome sur la gestion des plantes néophytes envahissantes. Malgré quelques incompréhensions au cours de cette première année, dans l'ensemble, pour les secteurs voirie et espaces verts, le travail a été réalisé comme prévu.

Le secteur des centres de tri a fait une demande de documentation ainsi que d'affiches A3 afin de mieux informer la population sur la manière appropriée d'évacuer les plantes néophytes. Du matériel a été réalisé en collaboration avec les collaboratrices et collaborateurs de ce secteur, cela afin de répondre à leur demande très pertinente. En effet, dans les centres de tri, on déplorait un manque d'informations à la population sur ces questions toujours très actuelles.

### Travaux à la Baie de Clarens

Un projet de plan d'action de lutte contre les plantes néophytes sur le tracé de la Baie de Clarens a commencé à être mis en place par le bureau oekoskop, en collaboration avec la Commune de Montreux pour 2/3 du parcours, la Commune de Blonay - Saint-Légier pour 1/3 du parcours, ainsi qu'avec le canton de Vaud (secteur DGE).

Le projet devrait débuter dès le mois de mai 2026, avec les inventaires, la collecte et l'intégration des données. Cette année sera principalement consacrée à l'élaboration du projet et à la mise en place des actions futures.

### **Patrimoine arboré**

#### Objectifs 2025

- |   |               |
|---|---------------|
| ● Recensement de l'ensemble des arbres du domaine public                      | « Réalisé »   |
| ● Plan de gestion de l'entretien des arbres communaux                         | « Réalisé »   |
| ● Mise à jour du règlement communal de protection des arbres                  | « En cours »  |
| ● Recensement des arbres remarquables, en relation avec l'inventaire cantonal | « Réalisé »   |
| ● Définition d'un plan de communication                                       | « A traiter » |

### Collaboration avec le service des forêts

Une collaboration avec le service des forêts est effective pour les travaux suivants.

- Abattage par démontage
- Entretien de cordons boisés hors forêts
- Contrôle des EPI (matériel de grimpe dans les arbres)
- Prêt de la broyeuse remorquée afin de broyer directement au pied des arbres

Cette collaboration s'effectue de manière constructive et les compétences de chacun des services est mise en avant. Cela permet ainsi une réalisation plus rationnelle des travaux en priorisant les ressources internes et compétences de nos deux services communaux.



### Collaboration avec le service de l'urbanisme et travaux

Suite à l'entrée en vigueur du règlement d'application de la nouvelle LPrPNP en juillet 2024, le patrimoine arboré a dû instaurer des mesures transitoires immédiates pour veiller à la modification de certains articles de notre règlement communal en vigueur. Aujourd'hui, 2025 dans le rétroviseur, ce processus a abouti à une mise en application fluide et rigoureuse par les collaborateurs du SUT, grâce à un échange technique approfondi avec ce même service, cela pour garantir la protection du patrimoine arboré.

Concernant le groupe de travail (GT) pour le règlement communal sur la protection des arbres, les travaux ont perduré dans l'espoir d'une entrée en vigueur d'ici juin 2026, comme préconisé par le canton. La participation au GT intercommunal a été particulièrement enrichissante : ces échanges ont permis d'apporter des réponses concrètes aux questions en suspens. En 2025, cette double approche - collaborative en interne et partagée avec d'autres Communes - a été le moteur essentiel de l'avancement de ce projet.

Face à la densification et la forte urbanisation sur notre territoire, la charge de travail n'a pas diminué. Malheureusement, aucune ressource supplémentaire n'a pu être apportée pour l'année 2025. L'analyse, le suivi et le contrôle adapté des projets du patrimoine arboré a pris, de ce fait, énormément de retard. Une réorganisation pour l'avenir devrait être effectuée. Cependant, un roulement s'est opéré avec les projets immobiliers et une prise de conscience concernant la protection des arbres a permis une meilleure répartition des tâches.

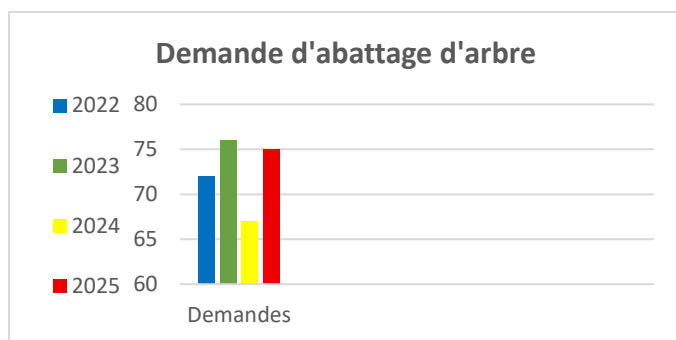
### Collaboration avec le service des espaces publics et espaces verts

Environ une année après la fusion, une collaboration étroite a vu le jour avec le SEP. Les valeurs du patrimoine arboré sont partagées par l'ensemble de l'équipe concernée du SEP et il s'agit d'un appui précieux, tant pour les équipements que pour le personnel.

Désormais, toutes les démarches sont acquises pour le secteur espaces verts, ce qui permet une compréhension accélérée des problématiques afin de remonter les informations au secteur patrimoine arboré. Cette complémentarité est primordiale pour de nombreuses raisons : arrosage, plantation, sécurité au sol, petite taille, partage d'informations, abattage, entretiens divers, sans oublier les malheureuses dénonciations.

### Demandes d'abattages d'arbres

En 2025, 75 demandes d'abattage d'arbres ont été traitées. Selon le graphique ci-dessous, ce volume reste stable, avec une légère tendance à la hausse sur les quatre dernières années. Sur ces 75 requêtes, 10 sont liées à des permis de construire et une seule a été abandonnée.

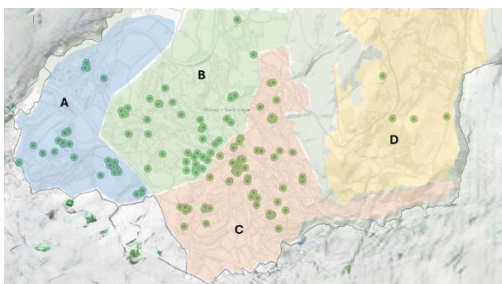


Suite à divers changements apportant une documentation plus claire ainsi qu'une argumentation mieux détaillée, les procédures sont devenues plus transparentes. Le programme QGIS, utilisé pour le recensement des requêtes d'abattage, nous permet un meilleur suivi à long terme des plantations compensatoires. L'arrivée de plusieurs outils supplémentaires tels qu'Uzuffy a grandement facilité la tâche du service du patrimoine arboré. Une bonne routine s'est vraiment instaurée dans l'ensemble du fonctionnement procédural.

### Recensement des arbres remarquables cantonaux

Ce recensement a donc été réalisé sur l'ensemble du territoire de la Commune de Blonay - Saint-Légier. Ce travail a été effectué par le service du patrimoine arboré avec l'appui d'une entreprise spécialisée en soins aux arbres, à la suite du mandat défini.

Pour effectuer ce recensement, le registre des arbres monumentaux de St-Légier-La Chiésaz et Blonay a été remis à jour. Des éléments qui n'avaient pas été pris en compte lors du précédent inventaire ont été ajoutés et d'autres n'ayant plus de raison d'y figurer selon les critères que le Canton a mis en place, ont été supprimés. Des arbres avaient également été abattus par le passé sans compensation. Cela représente un relevé de 179 arbres sur l'ensemble de la Commune de Blonay – Saint Légioier (public et privé). Toutefois, nous sommes bien conscients que l'ensemble de ces arbres ne seront pas retenus par la DGE-biodiv.



### Entretien du patrimoine arboré communal

L'ensemble des arbres est répertorié dans le plan de gestion du patrimoine arboré communal. Ce plan fonctionne de manière satisfaisante.

Pour réaliser les soins aux couronnes, il est fait systématiquement appel à des prestataires externes, la Commune ne disposant pas des compétences nécessaires à l'interne, sauf en collaboration avec les espaces verts sur des plus petits sujets.

Conformément aux exigences de nos rapports ou pour toute intervention sur le territoire communal touchant au domaine arboré, nous sollicitons une entreprise spécialisée en soins aux arbres, reconnue et certifiée.

Au vu de la problématique des îlots de chaleur sur des zones bien définies, nous voulons augmenter la canopée dans les centres de Blonay – Saint-Légioier. Toutefois, les plantations doivent respecter plusieurs contraintes en milieu urbain, utilisation définie par l'environnement, le gabarit routier et le réseau souterrain notamment. De ce fait, plusieurs projets sont actuellement freinés.

Au cours de cette année 2025, nous avons pu travailler sur l'élaboration de structures de fosses d'arbres, par l'apport d'éléments nutritifs, dans le but également de favoriser l'absorption de l'eau de surface tout en assurant la portance du sol.

### Sensibilisation

L'année 2025 est malheureusement marquée par de nombreux cas de remontrances ; un rappel des bonnes pratiques s'impose. Avec l'entrée en vigueur, en juillet 2024, du Règlement d'application de la nouvelle LPrPNP, la réglementation a radicalement changé. Certaines entreprises, et même des particuliers, ont beaucoup de peine à comprendre et à se plier à ces directives. Le service du patrimoine a dû malheureusement intervenir à plusieurs reprises durant cette année afin d'accompagner, d'entourer et, malheureusement aussi, de dénoncer certains manquements.



### Quelques travaux réalisés en 2025

- Diverses tailles d'entretien sur 87 arbres en 2025.
- Taille de formation sur l'ensemble des arbres plantés ces cinq dernières années.
- Plantations de 19 arbres sur le domaine public.
- Création d'une structure de sécurisation des arbres au bord du domaine public
- Nouveau document de protection des arbres pour les différents sites de travaux
- Gros recensement sur le territoire et lutte contre les chenilles processionnaires (Pin), en partenariat avec le secrétariat de l'urbanisme.
- Projet de plantation au cimetière de Blonay : 11 arbres plantés
- Projet de plantation au cimetière de St-Légioier-La Chiésaz : 4 arbres plantés
- Evaluation de 3 sites cartoSol servant de base à une analyse approfondie de l'état des sols et de leur interaction avec le patrimoine arboré. (Entreprise MicroSOL)

2025 marque aussi le départ du responsable du secteur patrimoine arboré. Bien que très impliqué dans son travail, il a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Son remplacement interviendra au printemps 2026, avec un taux modifié à 80 %. Ses missions excluront une grande partie des travaux extérieurs, ceux-ci étant répartis entre plusieurs entreprises partenaires ainsi qu'avec le secteur espaces verts, dans la mesure du possible. Il est essentiel de maintenir le travail accompli jusqu'à présent et de continuer à soutenir le secteur patrimoine arboré qui doit absolument perdurer pour répondre aux exigences de la LPrPNP et de la nouvelle réglementation communale en cours d'élaboration.

## **Espaces Verts**

### Remplacement d'une haie de lauriers

Dans une démarche visant à lutter contre la propagation des lauriers (espèce inscrite dans la liste des plantes envahissantes), nous avons procédé à l'arrachage d'une haie et remplacé cette dernière par une haie vive composée d'essences indigènes.

Cette plantation contribue à favoriser la biodiversité en offrant nourriture et abris à de nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères.

### Réfection des étangs du parc Mon Foyer

Construits en 1997, les étangs du parc Mon Foyer ont commencé à montrer de signes de détérioration compromettant fortement leur étanchéité.

Des travaux de restauration ont été entrepris afin de redonner vie à ce lieu et ainsi offrir aux nombreux batraciens et insectes un lieu idéal pour se reproduire.

Les visiteurs peuvent désormais observer ces animaux depuis la passerelle et tout autour des étangs sécurisés par une barrière en bois. Le lieu a également été agrémenté de panneaux didactiques pour les familles et promeneurs. Parmi les espèces présentes, relevons le crapaud commun, la grenouille rousse, le triton alpestre ou encore la salamandre... qui viennent régulièrement rendre visite aux lieux rénovés.

### Journée Vivre-ensemble

Un stand a été mis en place avec pour thème « Promouvoir la biodiversité dans les jardins ».

Des fiches ont été créées et mises à disposition de la population : tas de branches, tas de pierres, gazons fleuris, hôtels à insectes, nichoirs, plantes mellifères et prairies fleuries, afin de faciliter leur mise en place dans les jardins privés.

Des panneaux explicatifs sur des travaux effectués par le secteur des espaces verts ont été posés à titre d'exemple.

Un abri à bourdons, un nichoir, un hôtel à insectes, un passage à hérissons ainsi qu'un abreuvoir complétaient le stand et invitaient la population à la discussion.

Un sachet de graines de prairies fleuries a été distribué aux personnes intéressées avec une explication sous forme de flyers.

### Analyse de terre

Un autre stand a permis aux habitantes et habitants d'amener une poignée de terre de leur jardin pour une analyse, résultats et conseils afin d'améliorer si besoin ce précieux substrat.

Une vingtaine d'échantillons ont été analysés ce jour-là.

### Marché aux fleurs

Le traditionnel marché aux fleurs, organisé par la SDBP, était aussi présent lors de cette journée et a permis à la population de Blonay - Saint-Légier d'acheter et de faire planter leurs pots et caissettes par les jardiniers de la Commune. 2 m<sup>3</sup> de terreau ont été nécessaires pour satisfaire la demande.

### Places de jeux, entretien et renouvellement

Pose d'une nouvelle balançoire et d'un cheval à l'Ancien Stand, d'une balançoire à bascule à Pangires, cela afin de répondre aux normes, suite aux contrôles annuels de sécurité.

### Talus de l'Ancien Stand et biodiversité

Afin de répondre à la demande d'un citoyen et amener de la biodiversité, l'entretien d'un talus sur la place de jeux de l'Ancien Stand a été revu.

Après la mise en place de terre végétale, une prairie a été semée et la pose d'une barrière en châtaignier a été nécessaire afin de garantir la tranquillité de la petite faune ainsi qu'une belle prairie.

Dorénavant, cette zone sera fauchée une à deux fois par année, ce qui contribuera à y amener de la biodiversité.

### Rénovation du terrain synthétique de Praz-Dagoud

Construit en 2010, ce terrain présentait d'importants signes d'usure et devenait dangereux pour ses utilisateurs.

Sa réfection complète a donc été nécessaire, sachant que la durée de vie habituelle d'un tel terrain est estimée à environ 10 à 12 ans (15 ans au maximum).

Après quelques semaines de travaux, ce terrain est actuellement en fonction pour le plaisir des nombreux utilisateurs.

### Cimetières

Des travaux d'extension et d'aménagement de nouveaux espaces ont été réalisés dans les cimetières de St-Légier-La Chiésaz et de Blonay. Les besoins en la matière ont été définis selon le registre des cimetières et les statistiques tenus par l'Office de la population.

A St-Légier-La Chiésaz, le cimetière de La Chiésaz comportait déjà une extension réalisée en 2020 mais elle était restée non aménagée. Le nouvel espace est composé d'un nouveau jardin du souvenir, un secteur pour les tombes à la ligne, ainsi qu'un autre pour les tombes cinéraires sans oublier un nouveau secteur dédié aux cavurnes.

A Blonay, on y trouve désormais un second jardin du souvenir ainsi qu'un nouveau columbarium de près de 80 niches.



*Jardin du souvenir St-Légier-La Chiésaz*



*Cavurnes de St-Légier-La Chiésaz*



*Columbarium de Blonay*

Des arbres majeurs ainsi que de multiples plantations ont été effectuées afin de favoriser la biodiversité et créer des îlots de fraîcheur.

### Décorations de salles pour diverses manifestations

- Avril 2025 Pâques à l'Eglise de La Chiésaz
- Juin 2025 Repas des enseignants
- Juin 2025 Promotions de l'établissement scolaire
- Septembre 2025 Repas des aînés
- Décembre 2025 Repas du Conseil communal

## **4.4 Déchets**

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles directives municipales sur la gestion des déchets, afin d'harmoniser les pratiques suite à la fusion, un certain nombre de récriminations ont été enregistrées durant les premiers mois, émanant tant de citoyens que d'entreprises.

Ces réactions s'inscrivent dans le contexte habituel d'adaptation à de nouvelles mesures, en particulier lorsque celles-ci ont un impact sur les habitudes et/ou des questions financières.

Depuis environ une année, une nette diminution des mécontentements et autres griefs est constatée, traduisant une appropriation progressive de ces directives par la majorité des usagers. Quelques situations isolées subsistent, sans toutefois remettre en cause la bonne application générale du dispositif. Par ailleurs, les collaboratrices et collaborateurs de notre Commune, responsables des centres de tri, témoignent volontiers que plus de 95% des usagers ont des comportements tout à fait adéquats, agréables et collaboratifs.

Il convient par ailleurs de relever que le dispositif mis en place demeure relativement permissif au regard des recommandations du Canton de Vaud. En effet, à la suite de la consultation de notre règlement et de nos directives, le Canton préconise un volume minimal, définissant la notion de déchet encombrant, qui correspond à un sac de 110 litres. De son côté, la Municipalité a validé un volume de 17 litres, offrant ainsi une marge de tolérance significative aux usagers.

### Gestion des déchets urbains et des centres de tri

**Rappel :** sont considérés comme « déchets urbains » au sens de l'art. 3, al. a.3, Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) :

- *les déchets produits par les ménages ainsi que les déchets qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions...*

Au total général (addition des tonnages 2025 en gras du tableau ci-dessous), ce sont 5'747 tonnes de déchets urbains qui ont été collectés l'an dernier sur le territoire communal (5'714 tonnes en 2024).

Cela représente environ 456 kg/hab./année de déchets en 2025 (460 kg/hab./année en 2024) ou environ 1,26 kg/hab./jour.

Pour les déchets incinérables (ordures ménagères et déchets encombrants), cela représente environ 147 kg/hab./année, proche de la moyenne cantonale (2024) de 156 kg/hab./année. On peut estimer qu'une part de la différence est due à la bonne organisation du tri des biodéchets de cuisine, mis en place dans notre Commune dès la fin de l'année 2022.

Pour considérer l'évolution de la masse totale de la collecte de plusieurs catégories de déchets ci-dessous, il faut sans doute tenir compte d'une légère augmentation de la population (env. 137 habitants de plus entre 2024 et 2025). On peut toutefois se réjouir d'une certaine stabilité de la production totale, en tonnes, de déchets par habitant et par année dans notre Commune (comparaison 2024 et 2025).

<b>Types de déchets urbains 12597 habitants déc 2025 (t) = tonnes</b>	<b>2022 Total (t)</b>	<b>2023 Total (t) (+200hab.)</b>	<b>2024 Total (t) (+122 hab.)</b>	<b>2025 Total (t) (+137 hab.)</b>
Incinérables (total)	<b>1 804</b>	<b>1 817</b>	<b>1 762</b>	<b>1 860</b>
Ordures ménagères	1 364	1 369	1 464	1 506
Déchets encombrants	396	399	243	225
Déchets communaux	43	49	55	24
Déchets entreprises				20
Déchets collège				23
Déchets containers pucés				62
Biodéchets (total)	<b>1 937</b>	<b>2 068</b>	<b>1 810</b>	<b>1 637</b>
Déchets alimentaires méthanisables			260	262
Déchets végétaux compostables			1 550	1 375
Papier + carton	<b>784</b>	<b>759</b>	<b>620</b>	<b>704</b>
Verre	<b>590</b>	<b>564</b>	<b>533</b>	<b>499</b>
Métaux	<b>118</b>	<b>169</b>	<b>133</b>	<b>153</b>
Bois usagé	<b>392</b>	<b>403</b>	<b>352</b>	<b>340</b>
PET	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>34</b>
polystyrène				2,5
Déchets spéciaux ménagers (produits toxiques)	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>14</b>
Huiles	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Electroménager, électronique	<b>80</b>	<b>98</b>	<b>89</b>	<b>100</b>
Autres déchets (textiles, pneus, inertes, capsules à café)	<b>754</b>	<b>715</b>	<b>358</b>	<b>399</b>

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Directive municipale 2024, nous constatons une forte diminution des déchets encombrants et des biodéchets, cela malgré une augmentation de la population (+137 nouveaux habitants) entre 2024 et 2025. Une manière de contenir les coûts et de ne pas avoir à augmenter les taxes (taxe forfaitaire par habitant + taxe causale « au sac ») pour équilibrer les comptes affectés. Il faut néanmoins continuer à suivre cette stratégie de meilleur tri, de valorisation et de responsabilisation des habitantes et habitants, si nous voulons soutenir cette tendance.

### Revalorisation de certaines catégories de déchets

La récolte faite dans nos centres de tri est très bien valorisée, car surveillée. L'ensemble de la récolte du PET (environ 670 kg par semaine, toute l'année) est regroupé au Chapon et quatre fois par semaine, l'après-midi, trois bénéficiaires de la Cité du Genévrier viennent trier les flaconnages et contenants. 34 tonnes de PET ont été triés en 2025, pour une remise de CHF 6'687.- qui permet d'indemniser le travail du tri. A noter que tous les transports sont pris en charge par la filière très bien développée en Suisse (PET-Recycling).

D'autre part, les déchets suivants ont pu être valorisés pour les sommes suivantes :

Métaux	CHF	10'663.25
Batteries	CHF	167.34
Papier/carton	CHF	15'553.95
Verre	CHF	18'784.85
Verre VETROPACK (projection), environ	CHF	27'000.00
ALU-fer blanc	CHF	1'422.80
PET	CHF	6'687.65
Polystyrène	CHF	1'067.50

## 4.5 Stationnement

### Stationnement

La Commune met à disposition 61 secteurs de stationnement à disposition des usagers. Ces zones sont dissociées selon deux régimes distincts : gratuits ou payants avec limite de temps.

Sur ces 61 secteurs, nous trouvons des possibilités de stationnement pour les voitures automobiles, les deux roues (cycles et motocycles) et pour les personnes à mobilité réduite. Nous disposons de deux places dans deux parkings différents pour la recharge de véhicules électriques, pour le partage de véhicules "car sharing", pour les camions ainsi que pour les autocars.

L'ensemble de ces zones permet une répartition du stationnement, en fonction de la signalisation routière en place, comme suit :

<b>679</b>	places pour du parcage contre paiement
<b>190</b>	places pour du parcage avec disque de stationnement
<b>236</b>	places pour du parcage libre (selon RGP)
<b>134</b>	places pour deux roues / mixte (cycles / motocycles)
<b>20</b>	places pour personnes à mobilité réduite
<b>6</b>	places pour camions
<b>8</b>	places pour autocars
<b>96</b>	places sur fonds privé communal
<b>244</b>	places sur fonds privé à disposition du public
<b>4</b>	places de recharge pour véhicules électriques
<b>1</b>	place partage de véhicules "car sharing" Mobility

Par places sur fonds privé à disposition du public, il faut entendre celles qui se trouvent principalement à proximité des commerces comme Migros, Coop ou Denner, parkings souterrains ou en surface.

Ces chiffres sont approximatifs, attendu que nous trouvons diverses zones longitudinales où les places ne sont pas délimitées.

### Paiement du stationnement

A ce jour, si le paiement en numéraire est toujours possible, le système de paiement dématérialisé est très bien adopté par les usagers. Ce système est possible au moyen des applications PayByPhone et allPark-One.

La gestion du stationnement sur le domaine public et la maintenance des horodateurs et parcomètres collectifs sont du ressort de l'ASR, Office du stationnement. La Commune, mobilité et signalisation routière, se charge de définir les emplacements, propose le modèle de régime de stationnement, établit les procédures administratives et ordonne la pose de la signalisation routière.

### Horodateurs – parcomètres collectifs

La majeure partie des horodateurs et parcomètres installés sur notre Commune peuvent être contrôlés à distance via une plateforme web. La communication avec ces appareils se fait via un modem et une antenne-relais de téléphonie mobile. L'évolution de la technologie en matière de communication nous a obligé à les rendre compatibles avec les standards actuels. La Commune dispose de certains appareils de l'ancienne génération. Ces derniers sont remplacés progressivement, notamment lorsqu'une panne est annoncée et que les pièces ne sont plus disponibles.

Les machines de nouvelle génération répondent aux standards du moment : appareils solaires, dalle tactile sans délivrance de ticket, gestion technique par hébergement distant, solution cloud multisite pour une gestion centralisée des machines.

### Places Mobility

La Commune dispose d'une place "Mobility" à Blonay au parking des Oches. A cet endroit "Mobility" met à disposition un véhicule électrique, rechargeable sur place. L'endroit a été équipé d'une borne de recharge.

Situation de la place du parking des Oches :

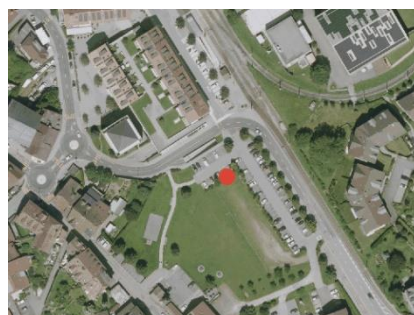


### Places de recharge pour véhicules électriques

La Commune dispose de quatre bornes pour les véhicules automobiles électriques rechargeables. Deux sont situées au parking des Oches à Blonay, et deux autres se trouvent au parking Derrière-le-Four, à l'angle avec la route des Areneys du côté St-Légier-La Chiésaz.

Les places signalées comme telles sont à disposition des utilisateurs.

Deux places au parking des Areneys – Derrière-le-Four



Deux places au parking des Oches à Blonay

Pour ces quatre stations de recharge, la Commune est en partenariat avec la société Eaton / GreenMotion. Nous pouvons encore préciser que ces quatre emplacements se trouvent sur des fonds privés de la Commune, mis à disposition du public.

## 4.6 Circulation et mobilité

En matière de circulation routière et de mobilité de nombreux dossiers ont été traités. Parmi eux, citons notamment :

- Suite des travaux concernant la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, étape du giratoire de La Chiésaz et du "Goulet de l'Auberge", en direction du Home Salem.
- Réfection au chemin de la Bergerie.
- Travaux de réfection de nombreuses routes et chemins communaux (Bergerie, Chamoyron/Cerisiers, Denévez, Tirage-Lussy, impasse d'Hauteville, Borjaux, Lury, Planaz).
- Les divers chantiers de construction qui, immanquablement, ont des répercussions sur le domaine public et nécessitent de nombreuses interventions sur le terrain, par exemple le chantier.

A cela s'ajoute de nombreux dossiers qui concernent des adaptations et/ou des modifications de la signalisation routière, ainsi que l'ensemble des travaux qui nécessitent un suivi et une intervention à la suite de dommages ou lors de travaux de réfection de la chaussée. Nous pouvons également préciser qu'il est maintenant possible de signaler divers problèmes sur le domaine public via l'application Cartoriviera. Ces signalements, centralisés, sont ensuite redirigés directement au bon service afin d'être traité dans les meilleurs délais.

Comme chaque année, les marquages routiers font l'objet de campagnes de rafraîchissement. Sur ce sujet, nous parlons aussi bien des zones de stationnement, que de passages pour piétons, intersections et autres marquages divers. Il en est de même pour la signalisation verticale en bordure de nos routes et chemins. Cette dernière doit également faire l'objet de remplacements lorsqu'elle devient trop défraîchie, voire illisible.

Les nombreux chantiers en cours tout au long de l'année monopolisent également une grande partie du temps. Lorsque ces derniers touchent le domaine public avec un impact sur la circulation routière en général ou sur le cheminement des piétons en particulier, ils nécessitent une surveillance active.

A noter qu'au niveau prévention, la Commune est représentée au sein du BPA (bureau suisse de prévention des accidents). Cette représentation concerne aussi bien la circulation routière et la sécurité sur les chantiers, que le monde de la construction.

## 4.7 Procédés de réclame

Le secteur travaux/mobilité est en charge de toutes les demandes en lien avec les procédés de réclame (enseignes, banderoles et publicités diverses, procédés temporaires ou permanents). La majeure partie des demandes fait l'objet de l'établissement d'un dossier, suivi d'une décision de l'Autorité.

## 4.8 Eaux polluées et eaux claires

### Projets secteur travaux EU-EC, eau potable et route

- ECF Ognonnaz (priorité 2) avec Canton et le bureau Gruner
- La Veyre-d'En-Haut, création d'un trottoir
- Route de la Chaniaz, réfection de la chaussée et des services industriels (SI), création d'un trottoir franchissable
- Sentier de la Coutaz, réfection du mur et assainissement du sentier
- Hors programme 83, Télégestion et mise sous compteurs
- Chemins du Lacuez et Fossaulion, réfection de la chaussée et des SI, création d'un trottoir franchissable
- Chemin du Crosat, réfection du pont et chemin
- Chemin de la Priauraz, renouvellement de canalisations
- Chamoyron, ruisseau de la Scie
- Chemin de Chamoyron, réfection de la route et des SI
- Chemin du Grammont, remplacement de la conduite d'eau potable
- Impasse de la Baillaz, remplacement de la conduite d'eau potable
- Chemin de Lurier, réfection de la route et des SI
- Route des Pautex - Aval, réfection de route
- Chemin des Planches, remplacement de la conduite d'eau potable
- Chemin des Vignes, remplacement de la conduite d'eau potable
- Route de Châtel-St-Denis, création d'un trottoir mixte

### Entretien

#### Contrôles caméra des canalisations EU-EC :

- Chemin de la Planaz
- Chemin de Mottex,
- Chemin de Lury
- Route de Chatel-St-Denis (Baillaz)
- Chemin de Chamoyron
- Ruelle de Chaucey
- Chemin de Lurier (aval)
- Route de Châtel-St-Denis (trottoir mixte)

### Chantiers communaux

- Prantin Cergnette, remplacement de la conduite d'eau
- Chemin de la Bergerie, réfection de la route et des SI
- Chemin de Lury, réfection de la route et des SI (solde en 2025)
- Route des Pautex, réfection de la route
- Ruelle de Bourg-Dessous, réfection de la route et des SI (solde en 2025)
- Route des Deux-Villages et chemin de l'Eglise, réfection de la route et des SI (solde en 2025)
- "Impasse" des Oches, aménagement de chemin
- Chemin de l'Ancien Stand, réfection de la route et des SI
- Andix – Baye, canalisations et éclairage public
- Ruelle de Borjoux (nord), réfection de la route et des SI
- Chemin des Cerisiers, remplacement d'une conduite d'eau (fuite) préavis d'apurement
- La Chiésaz, aménagement d'un parc public
- Route des Deux-Villages, réaménagement de la traversée de la localité
- Impasse d'Hauteville, réfection de la route

## 5. FORMATION ET JEUNESSE

### 5.1 Etablissement primaire et secondaire Blonay - Saint-Légier

Le rapport 2025 de cet établissement est disponible dans son intégralité sur le site internet : <https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>



*Bahyse*



*Clos-Béguin*



*La Chiésaz*

### 5.2 Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier



La bibliothèque a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information. Elle est au centre de la vie communautaire, au même titre que l'église, la poste, le café de ville ou de quartier. Elle est un lieu public ouvert à tous. Elle offre des services comme le prêt de livres, CD ou DVD, recherches sur Internet, animations, expositions. Un personnel compétent conseille l'utilisateur. Elle est aussi un lieu de rencontre.

#### Lecteurs - Lectrices

Il existe 2 types de lecteurs.trices : inscrits.es et actifs.ves. Le.la « lecteur.trice actif.ve » est un.e lecteur.trice ayant eu au moins une activité de prêt aux guichets durant l'année. Le nombre de lecteurs.trices actifs.ves, pour 2025, est de 1'461.

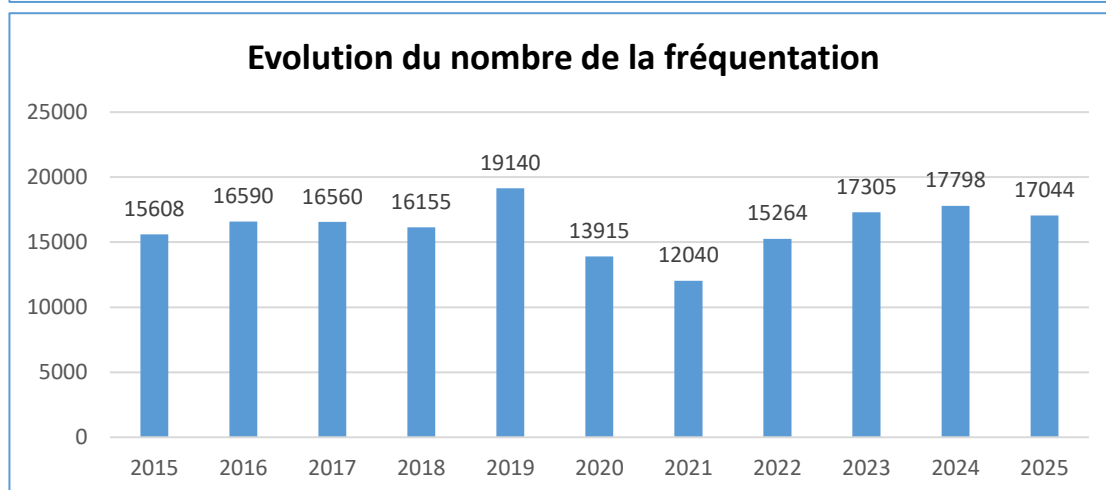
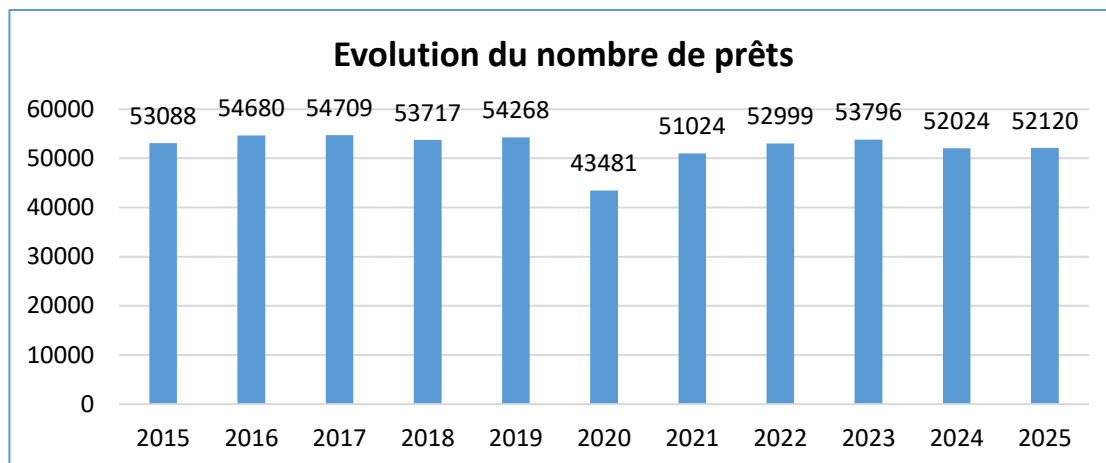
Le.la « lecteur.trice inscrit.e » dont la statistique se base sur les inscriptions effectuées à la bibliothèque de Blonay - Saint-Légier. Pour 2025, le nombre de lecteurs.trices inscrits.es est de 2'344.

Concernant le nombre de documents empruntés, les collaborateurs.trices de la bibliothèque suivent la demande de l'OFS qui cumule le nombre de prêts et de prolongations.

Nombre de prêts : 52'120

A noter encore la fréquentation qui est calculée de la manière suivante : nombre de passages divisé par 2, auquel nous soustrayons 10% :

Fréquentation : 17'044



### 5.3 Centre social et culturel La Maison Picson



La Maison Picson, centre socioculturel de Blonay – Saint-Légier, poursuit sa mission d'accueil et d'animation au service de la population. Depuis son ouverture en 2004, le centre s'est imposé comme un lieu incontournable d'activités et de rencontres pour de nombreux habitants de la Commune. Il est ouvert aux sociétés locales pour leurs assemblées, ainsi qu'à de nombreux groupes d'usagers qui s'y retrouvent régulièrement. Chacune et chacun y est bienvenu, que ce soit pour des animations ponctuelles liées aux fêtes locales ou dans le cadre des nombreux cours proposés pour les enfants, adultes et seniors.

Pour les plus jeunes, la Maison Picson offre la possibilité de participer à des ateliers créatifs, des sorties sportives, des randonnées, des week-ends à ski ainsi que des camps d'été. Un large panel de cours créatifs et sportifs leur est destiné. Les enfants et les jeunes peuvent notamment pratiquer le nunchaku, la danse rythmique, le hip-hop et le break dance, mais aussi se joindre à un cours d'initiation à l'italien, ou suivre des cours de théâtre.

Pour les adultes, des cours de langues - espagnol, italien et français langue d'intégration (FLI) – sont proposés à différents niveaux. Un cours d'aquarelle, des activités sportives comme la zumba ainsi qu'un cours de rock n'roll complètent l'offre destinée au public adulte.

Les seniors disposent également de leurs propres activités. Ils se retrouvent régulièrement pour jouer aux cartes, partager le repas des seniors du mercredi, participer à un thé dansant ou effectuer de courtes escapades et découvertes dans la région. Plusieurs autres usagers et sociétés utilisent régulièrement les salles de la Maison, notamment le groupe des Chiffres et des Lettres, les Paysannes Vaudoises et le groupe Gym & Rando Seniors. Les sociétés locales ainsi que les autorités communales profitent également des locaux pour la tenue de diverses séances de comité et assemblées générales.

Les participants à ces différentes activités, membres de la Maison Picson, s'impliquent tout au long de l'année lors d'événements et de soirées conviviales qui rythment la vie du centre. Parmi ces temps forts, les élèves du cours d'italien ont, comme chaque année depuis huit ans, eu l'occasion de participer à un voyage linguistique en Italie, accompagné par leur professeure.

### Activités pour la population

Durant l'année 2025, la Maison Picson a proposé un large panel d'animations ouvertes à l'ensemble de la population. Ces activités reflètent la vocation multigénérationnelle du centre et favorisent les rencontres entre habitants de tous âges.

Plusieurs animations ponctuelles ont ainsi pu être proposées : des jeux et défis sportifs à l'occasion de la Journée Vivre-ensemble, une action de sensibilisation dans le cadre de l'opération Coup de balai, la Nuit du conte organisée en collaboration avec la SDBP, la fête de la Saint-Nicolas, ainsi que plusieurs activités de prévention en lien avec l'action Branché/Débranché initiée par les écoles (projection de films, jeux de rôles et Escape game, 24 heures du jeu, ...). En appui du travail de notre TSP, Travailleur Social de Proximité, une formation a été proposée à six jeunes adultes pour une action de prévention par les pairs en milieu festif. Cette équipe, désormais opérationnelle, fonctionnera avec l'Espace Zen lors des fêtes de Blonay.

Pour les adolescents, un week-end de ski à Nax – Mont-Noble a de nouveau été organisé fin février. Deux camps d'été au début du mois de juillet ont également été proposés : un camp à la journée pour les plus jeunes ainsi qu'un séjour d'une semaine en chalet de montagne aux Paccots (Chalet La Borbuintze).

### Cours et activités

En complément des animations ponctuelles, les cours suivants ont été proposés :

#### Cours pour adultes (16 cours)

- Activités sportives et danse : zumba (1 cours), rock'n'roll (1 cours)
- Activités créatrices : aquarelle (2 cours)
- Cours de langues : espagnol (6 cours), italien (3 cours), français FLI (3 cours)

#### Cours pour enfants et juniors (11 cours)

- Activités physiques et sportives : nunchaku, danse rythmique, hip-hop (4 niveaux), breakdance
- Activités créatrices et culturelles : théâtre (3 cours), initiation à l'italien (1 cours)

Tout au long de l'année, ce sont plus de 1'000 cours qui ont été dispensés par une équipe de monitrices et moniteurs engagés. Avec une fréquentation moyenne d'environ 80 élèves-enfants pour l'année scolaire 2024-2025, et de 135 participants adultes, la fréquentation des cours proposés à la Maison Picson reste stable. Cette participation témoigne de la qualité de l'engagement des enseignants et moniteurs, ainsi que de l'importance d'une offre d'activités socioculturelles de proximité dans notre Commune.

La participation aux cours permet de fidéliser les élèves par le biais d'une cotisation de membres (CHF 10.- / junior – CHF 20.- / adulte – CHF 40.- / famille). Pour l'année 2025, la liste des membres cotisants de la Maison Picson est :

- Juniors : 122
- Adultes / Amis : 173
- Familles : 12
- Total pour l'année 2025 : 307

### La Maison Picson à disposition de la population

En 2025, les activités des sociétés locales et des groupes adultes se sont poursuivies de manière régulière. Les groupes des Chiffres et des Lettres, les « Jasseurs » de Gym & Rando Seniors ainsi que les Paysannes Vaudoises ont maintenu leurs rencontres hebdomadaires et saisonnières.

La société Jeunesse et Musique utilise également les locaux pour dispenser des cours de guitare de clarinette et de hautbois aux élèves du groupement scolaire. Au total, ce sont une quinzaine de cours hebdomadaires qui ont lieu au sein de la Maison Picson.

### Prestations UAPE - Accueil matinal, cantine scolaire et accueil de l'après-midi

Les prestations d'accueil parascolaire pour le réseau REBSL se poursuivent durant l'année 2025. Un temps d'accueil matinal, la cantine scolaire de midi et l'accueil de l'après-midi pour les élèves de 3P à 6P ont été proposés pendant les 38 semaines d'ouvertures de la Maison.

Le "Réfectoire", pavillon provisoire situé dans le complexe scolaire de Bahyse, permet d'accueillir les élèves de 9H à 11H pour le repas de midi, avec un service de repas chaud ainsi qu'un accueil pique-nique. Cette organisation contribue à améliorer la capacité d'accueil des élèves plus jeunes au sein de la Maison Picson et permet une meilleure répartition des effectifs entre les différents lieux. Depuis cet automne, c'est aussi dans cette structure qu'un accueil du mercredi après-midi a été ouvert pour les élèves de 5P et 6P. Il permet de maintenir des activités et animations socioculturelles au sein de la Maison Picson.

### La commission Picson

La commission Picson, composée de sept membres, s'est réunie trois fois pendant l'année 2025. Elle est composée de deux membres de la Municipalité, d'un représentant du Conseil communal, d'un représentant des Paroisses et Eglises, d'un représentant des écoles, d'un membre de la SDBP ainsi que d'un représentant de la Fondation Lehmann.

Conformément à ses statuts, elle assure le lien entre l'autorité exécutive et le centre socioculturel.

### La Gazette Picson

Le journal d'information des activités de la Maison Picson est tiré à 5'700 exemplaires. Il est distribué en tout-ménage à l'ensemble des habitants de la Commune deux fois par année.

### Conclusion et perspectives

L'année 2025 confirme le rôle essentiel de la Maison Picson comme lieu d'activités, de rencontres et de cohésion sociale pour la population de Blonay – Saint-Légier. La diversité des cours, les animations et les prestations d'accueil proposées tout au long de l'année contribue au dynamisme de la vie locale et au renforcement des liens entre les générations.

La perspective de la création d'un service sociétal devra permettre à la Maison Picson d'étendre et de développer son offre socioculturelle à l'ensemble de la population de Blonay - Saint-Légier.

## **5.4 Travail social de proximité**

Durant sa 2<sup>e</sup> année d'activité, la Travailleuse sociale de proximité (TSP) a poursuivi les rencontres et les liens dans les espaces fréquentés par les jeunes de 12 à 25 ans, dans les espaces publics, les écoles, les réfectoires, les activités sportives, entre autres lieux et occasions, cela pour être identifiée comme personne-ressource par les jeunes.

Les projets existants mis en place au préalable par la TSP ont continué, tels que Choco & Chill (espace d'accueil mobile), Café-Jeunes, Espace Tiercer 19, co-organisation de la marche durant la journée « Vivre Ensemble » du 10 mai, coordination de la soirée de la citoyenneté du 30 octobre avec des jeunes pairs, collaboration avec la Fondation addiction, action communautaire, travail social (AACTS).

De nouveaux projets se sont aussi développés en parallèle : formation de cinq jeunes pairs de Blonay - Saint-Légier aux activités de prévention, « Espace Zen », mise en place du projet «Entre Nous» à Bahyse, Cargobike («Là pour toi à vélo»), organisation de l'«Espace Zen» lors de la fête d'été des écoles du 26 juin, tenue de la rubrique «La Voix des jeunes» dans le journal COMM'une Info, etc.

### Être mobile et à l'écoute hors les murs et dans les murs

Depuis juillet 2025, grâce au nouveau cargobike «Là pour toi à vélo», le projet d'écoute et de distribution de boisson mobile «Choco & Chill» peut se déployer en différents lieux de notre commune : Ancien-Stand, terrain vert de Bahyse, skate-park, terrains de Praz-Dagoud, place du village et gare de Saint-Légier, notamment.

Certains jeunes ont aussi besoin d'un espace-refuge pour parler de manière ponctuelle ou régulière. L'espace "Tercier19" est identifié comme un lieu-ressource pour l'accompagnement et l'écoute de jeunes. Les soutiens sont variés en fonction des besoins : individuels, collectifs ou familiaux.

### Partir des besoins des jeunes

Le nouveau projet " Entre nous" existe grâce à une collaboration avec la direction et l'éducatrice de notre établissement scolaire. Ce projet a commencé par des échanges, à midi, avec des délégués de classe, dans une démarche participative. Pour créer des veilles, pour être à l'écoute de la santé mentale des jeunes, l'action a commencé par une ouverture mensuelle à l'étage du réfectoire de Bahyse 14.

Une évolution du projet va vers un accueil à l'extérieur, devant le collège de Bahyse, avec le cargobike et du thé chaud, toujours un jeudi par mois de 12 h. à 13 h.30.

### Ancrage local et Vivre ensemble avec les jeunes

En 2025, la TSP a participé à de nombreuses commissions (intégration, sécurité, Picson, etc.) dans l'objectif d'expliquer son rôle, d'écouter les enjeux et besoins et de créer des projets favorisant les liens de proximité. A ce sujet, en collaboration avec la commission d'intégration, sous la forme d'une «Marche-rencontre» a vu le jour durant la journée «Vivre ensemble». D'un projet initié par la TSP, le projet s'est poursuivi de manière collective. C'est ainsi que l'on a marché sur les traces d'habitants, d'associations et de jeunes de notre Commune, avec l'objectif de faire rayonner leurs actions et de susciter des rencontres intergénérationnelles.

### Participation au Groupe de travail «On en parle» Riviera-Chablais

Cette année a été une occasion de formation pour cinq jeunes adultes pairs de notre commune âgés de 20 à 22 ans. Deux journées de formation ont été dispensées au printemps 2025 par des professionnels d'AACTS, de Pro Familia Vaud, de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et de l'Association Sécurité Riviera (ASR).

Les TSP et professionnels du groupe de travail « On en parle Riviera Chablais » ont également accompagné quinze jeunes dans leurs premiers pas, pour leur donner confiance et s'assurer que l'expérience soit constructive. Cinq jeunes de notre Commune ont participé à l'entier de la formation et ont fait preuve d'une grande motivation et engagement. Ils ont fait leurs premières expériences dans le cadre de fêtes locales, à Chardonne, Corsier et Aigle.

Les jeunes pairs ont également émis le souhait de parler à d'autres jeunes durant la journée « Vivre ensemble » du 9 mai et durant la soirée des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens de la Commune le 30 octobre. La TSP a coordonné ces événements.

### Les voix des jeunes dans les pages du COMM'une Info

La communication au public se poursuit et durant l'année 2025, les jeunes pairs ont été invités à s'exprimer dans le journal COMM'une Info dans la rubrique «A l'écoute de la voix des jeunes». La TSP accompagne également ces 5 jeunes qui se lancent pour la première fois dans la rédaction d'articles sur des sujets qui les concernent, ainsi qu'à la création visuelle d'une planche BD pour accompagner cette rubrique à paraître 4 fois par année.

Le rapport détaillé et complet est également disponible en lecture et consultation.

## 6. Sécurité et contrôle des habitants

### 6.1 Association Sécurité Riviera (ASR)

Le rapport de gestion 2025 du Comité de direction de l'ASR étant volumineux, celui-ci peut être téléchargé dans son intégralité sur le site internet <https://www.securite-riviera.ch/home/rapport-annuel>.

Il comprend toutes les informations sur les activités de Police Riviera, SDIS Riviera, Ambulance Riviera, Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut ainsi que des Services généraux.

### 6.2 Office de la population

#### Structure et évolution de la population

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de la population dans les registres communaux au 31 décembre 2025. L'extraction des données a été réalisée le 2 mars 2026.

De légères variations entre les chiffres officiels (Statistique Vaud) et les chiffres communaux demeurent possibles. Les chiffres officiels publiés par le canton font foi.

Etat de la population résidente permanente au 31 décembre 2025 (Statistique Vaud) : **12'597**.

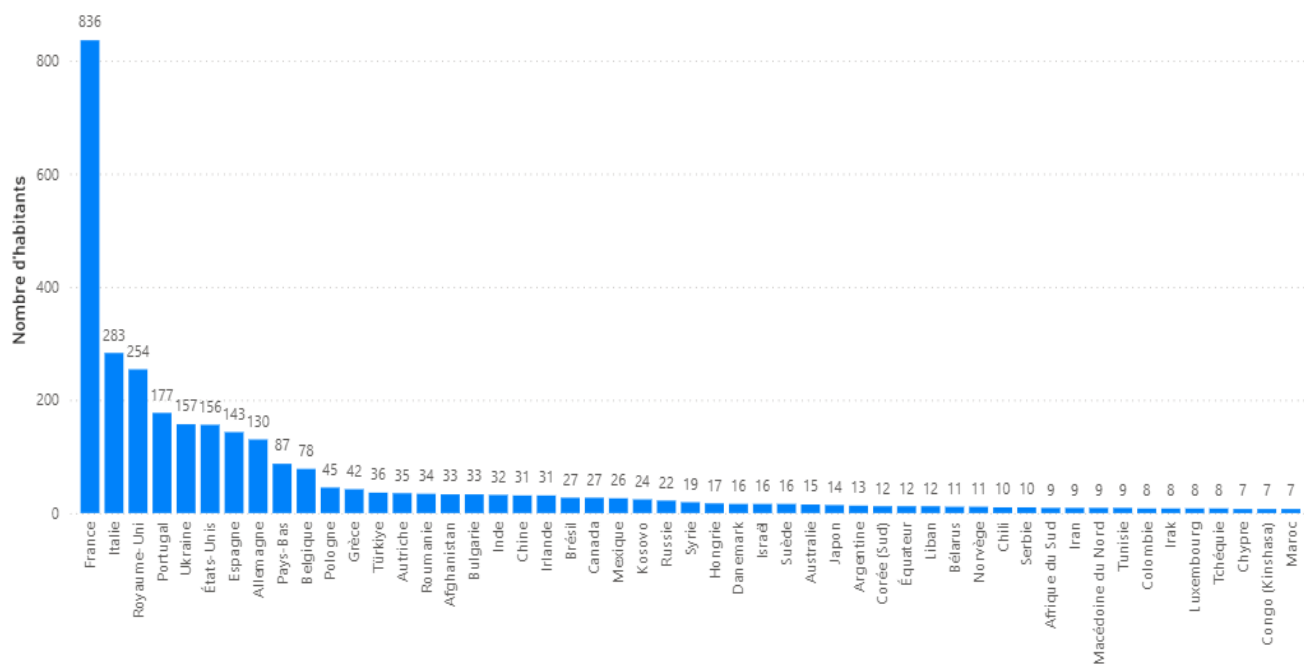
#### Structure de la population permanente (résidences principales)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisses	Etablissement CH	4579	5051	9630	82	76.28%
<b>Total Suisses</b>		<b>4579</b>	<b>5051</b>	<b>9630</b>	<b>82</b>	<b>76.28%</b>
Etrangers	Etabli C	944	932	1876	63	14.86%
	Séjour B	456	497	953	-27	7.55%
	Personne à protéger Permis S	52	81	133	59	1.05%
	Requérant d'asile	14	13	27	9	0.21%
	Famille fonct. Int.	0	3	3	0	0.02%
	Diplomate/fonctionnaire avec immunité	1	1	2	0	0.02%
<b>Total Etrangers</b>		<b>1467</b>	<b>1527</b>	<b>2994</b>	<b>65</b>	<b>23.72%</b>
<b>Résultat total</b>		<b>6046</b>	<b>6578</b>	<b>12624</b>	<b>147</b>	<b>100.00%</b>

		Evolution
Nombre de ménages	5039	+20

## Population étrangère par nationalité

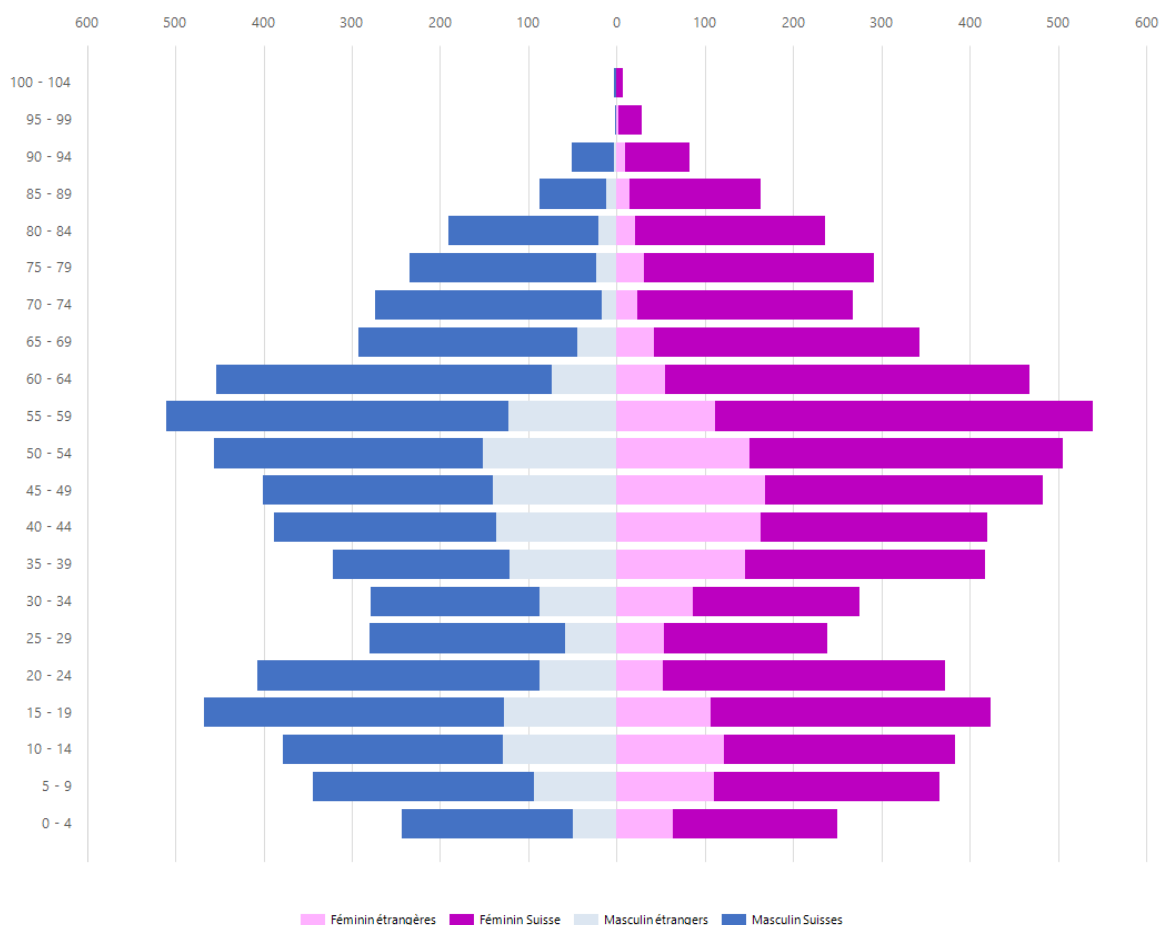
Nombre d'habitants par Nationalités



En dessous de 7 habitants, les données n'ont pas été prises en compte dans le graphique.

<b>Nombre de nationalités</b>	<b>107</b>
-------------------------------	------------

## Pyramide des âges



## Structure de la population non permanente (résidences secondaires et autres cas)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisse	Séjour hebdomadaire	86	107	193	16	27.65%
	Suisse non résident	3	4	10	-1	1.43%
<b>Total Suisse</b>		<b>92</b>	<b>111</b>	<b>203</b>	<b>15</b>	<b>29.08%</b>
Etrangers	Frontalier G non résident	194	106	300	36	42.98%
	Courte durée L	50	46	96	30	13.75%
	Séjour hebdomadaire	20	13	33	-2	4.73%
	Non attribué	14	10	24	2	3.44%
	Provisoire F	22	7	29	12	4.15%
	Séjour de visite	4	4	8	-1	1.15%
	Frontalier G résident	1	4	5	3	0.72%
<b>Total Etrangers</b>		<b>305</b>	<b>190</b>	<b>495</b>	<b>40</b>	<b>70.92%</b>
<b>Résultat total</b>		<b>397</b>	<b>301</b>	<b>698</b>	<b>55</b>	<b>100.00%</b>

Séjour hebdomadaire = résident secondaire, domicile principal dans une autre commune suisse.

Séjour de visite, suisses non résident = résident secondaire ayant une résidence principale à l'étranger.

Courte durée L, permis de séjour de courte durée.

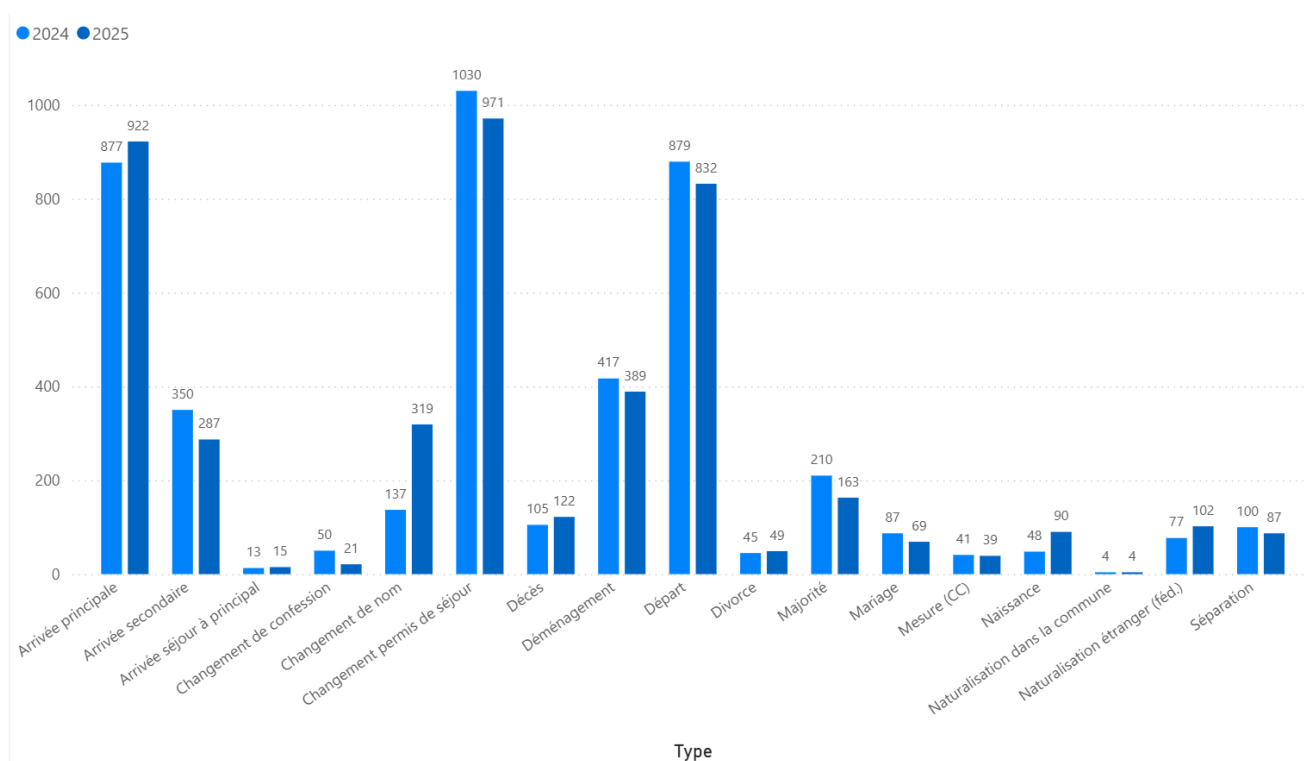
Provisoire F, moins d'une année en possession d'une admission provisoire.

Frontalier G résident = frontalier ayant une résidence secondaire sur la Commune.

Frontalier G non résident = frontalier ayant un permis de travail en Suisse (depuis 2022 géré par le canton).

Non attribué = en attente de délivrance du permis de séjour.

## Principales mutations enregistrées par l'Office de la population par année



## 7. Sécurité sociale

### 7.1 Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier



L'Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier est placée sous la responsabilité administrative de l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS).

L'ARAS Riviera est une association des 9 communes de la Riviera et des 4 communes du cercle de Saint-Saphorin. Elle est composée du Centre social régional (CSR), en charge d'appliquer la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), des Agences d'assurances sociales (AAS), en charge d'appliquer le règlement sur les agences d'assurances sociales et du Centre régional de décisions PC Familles, en charge d'appliquer la loi sur les Prestations complémentaires familles (LPCFam) pour la Riviera et la région Aigle et Pays d'Enhaut.

Depuis 2021, la totalité des charges financières de ces trois entités est prise en charge par le canton.

Depuis avril 2024, Mme Dolores Roncero Chavan, directrice de l'ARAS Riviera assure la direction ad interim de l'ARASAPE – Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et du Pays-d'Enhaut. Elle a été nommée en septembre 2025, assurant ainsi la direction des deux régions d'action sociale.

Nombre de collaborateur-trices au 31.12.2025 : 126 pour 110.6 ETP

Le Comité de direction de l'association composé de municipales et municipaux uniquement s'est réuni huit fois en 2025. Le Conseil intercommunal, composé de municipales et municipaux, s'est réuni à trois reprises en 2025, en présence également du Comité de direction.

Nombre de dossiers RI moyens par commune en 2025 :

#### Bénéficiaires actifs par commune

Commune	Moyenne annuelle 2025
Blonay-St-Légier	80
Chardonne	21
Chexbres	24
Corseaux	26
Corsier-sur-Vevey	68
Jongny	11
La Tour-de-Peilz	280
Montreux	845
Puidoux	44
Rivaz	5
St-Saphorin	5
Vevey	690
Veytaux	41
<b>Total</b>	<b>2137</b>

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions notables pour l'ARAS Riviera.

Sur le plan institutionnel, la direction de l'ARASAPE (district d'Aigle et Pays-d'Enhaut) a été confiée à Mme Dolores Roncero Chavan, déjà en fonction à la tête de l'ARAS Riviera. Elle assure désormais la responsabilité des deux associations, ouvrant ainsi la voie à une gouvernance plus cohérente à l'échelle de l'Est vaudois.

Concernant l'appel à projets **Vaud pour vous**, déployé depuis 2023, celui-ci s'est développé ainsi pour la région Riviera :

- Le projet **Riviera pour vous**, mené en partenariat avec *Caritas Vaud* et le *CSP Vaud*, a été reconduit pour les années 2026 et 2027. Sa pertinence et sa fréquentation en constante progression ont confirmé sa valeur ajoutée pour la population locale.
- En revanche, le projet **Synergie des seuils d'accès**, réalisé avec la *Fondation AACTS*, ne sera pas reconduit, sa mise en œuvre n'ayant pas permis d'atteindre pleinement l'objectif initial, à savoir l'accès à des publics totalement exclus des services sociaux.

Enfin, l'activité des trois services (Centre social régional, Agences d'assurances sociales et Centre régional de décisions PC Familles) est restée stable en 2025.

Sur proposition du Comité de direction et au titre de buts optionnels, le Conseil intercommunal a validé, en 2025, la subvention de l'association Lire et Ecrire, de la Fondation AACTS, d'ANACARE (ancien Partage Riviera), de Français en jeu et de Riviera pour vous.

Site internet : [www.arasriviera.ch](http://www.arasriviera.ch).

## 7.2 Réseau Enfance Blonay – Saint-Légier



La participation de la Commune de Blonay – Saint-Légier est inférieure au budget de CHF 1'098'232.-, soit -18.65%.

On explique ces différences notamment par :

Les subventions cantonales et fédérales sont supérieures au budget de CHF 424'290.-, soit +20.06%. Cela est dû principalement à l'octroi par la FAJE de l'aide au démarrage et de l'aide à la pierre pour les nouvelles structures.

Les ouvertures de deux structures (CVE Les Vignes et UAPE Les Vergers) ont un poids non négligeable sur la différence de la participation de la Commune :

CVE Les Vignes :

CHF 313'148.- (dû principalement à la différence de 4 mois d'activité budgétés mais non effectués).

Ouverture prévue 01.07.2025 / ouverture effective 01.10.2025.

UAPE Les Vergers :

CHF 205'413.- (2 mois d'activité non budgétés mais largement compensé par les aides de la FAJE).

Ouverture prévue 01.01.2026 / ouverture effective 27.10.2025.

- Total CHF 518'562.-

La différence restante, de CHF 579'670.-, représente 9.84 % de la participation budgétée de la Commune. Elle s'explique notamment par la maîtrise des coûts et par une participation des parents plus élevée dans le préscolaire (hors CVE Les Vignes).

Le rapport de gestion 2025 du Conseil de fondation de la Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay - Saint-Légier est consultable, dans son intégralité sur le site internet [www.rebsl.ch](http://www.rebsl.ch).

## 8. SERVICE DES EAUX

Les bases pour l'établissement du présent rapport sont :

- Le suivi annuel des réseaux d'eau potable de Blonay - Saint-Légier
- Le relevé hebdomadaire des mesures quantitatives et qualitatives des sources communales
- Le fichier des fuites
- Les rapports finaux des projets réalisés
- Les relevés annuels et mensuels des compteurs issus du système de télégestion

### Autocontrôle

L'ensemble de ces contrôles a pour but de garantir la qualité de l'eau potable distribuée, denrée alimentaire précieuse, et d'assurer le fonctionnement du réseau.

L'autocontrôle, réalisé par les fontainiers, consiste à effectuer :

- Des visites hebdomadaires de tous les ouvrages de captages. Contrôle visuel, analyse de la sécurité et prise des valeurs ponctuelles quantitatives (débits, volumes) et qualitatives (turbidité, conductivité et température)
- Des visites hebdomadaires des ouvrages du réseau (contrôle visuel, analyse de la sécurité, contrôle de fonctionnement)
- Cinq campagnes de prélèvements bactériologiques et chimiques pour le secteur de St-Légier-La Chiésaz
- Quatre campagnes de prélèvements bactériologiques et chimiques pour le secteur de Blonay
  - Ce qui correspond à 96 prises d'échantillons sur l'année
- La surveillance à l'aide du dispositif de télégestion
- La surveillance accrue des sources sensibles aux périodes de précipitations importantes
- La surveillance accrue des sources lors de périodes sèches
  - Toutes les sources sont traitées par UV avant distribution de l'eau

### Prélèvements pour analyses bactériologiques et chimiques

Les prélèvements dans les captages et sur les réseaux, réalisés dans le cadre de la surveillance de base et de routine par les fontainiers et l'OFCO, se sont échelonnés sur l'année 2025.

Tous les résultats bactériologiques sur l'eau des réseaux sont excellents et conformes aux normes en vigueur.

Tous les résultats des analyses chimiques étaient conformes et les objectifs qualité répondaient aux normes en vigueur.

### Zones de protection

#### Contrôle des zones de protection

Les territoires couverts par les secteurs S des captages de La Roche Eboulée, Issalet 1, Fontannaz-David, La Cergne, Bois Dévin, La Praz, Les Toules, Les Tenasses, Ondallaz, Pisse-Rosset, Signal, Pré des Planches, Crépon et Chantemerle sont contrôlés tout au long de l'année lors du passage hebdomadaire.

Pour le secteur de La Praz et Les Toules, la présence d'installations d'eaux usées non conformes dans un secteur S est connue (projet d'assainissement en cours).

### Entretien

L'ensemble des activités a pour but de :

- Maintenir une distribution de qualité
- Assurer une défense incendie performante en tous points des réseaux
- Développer le réseau de distribution et de défense incendie

### Captages

- Nettoyage et désinfection annuel de chaque ouvrage
- Changement de l'appareil de désinfection UV à la source du Pré des Planches
- Pose d'une mesure de turbidité en permanence sur les sources du Crépon
- Changement de la bonde de la cuve et pose d'un filtre à air à la STAP d'Ondallaz

## Ouvrages

- Nettoyage et désinfection annuels des réservoirs du Pré de la Chèvre, du Mont-Blanc, de la Baillaz, de l'Arbériat, des Pléiades, de Lally, du Signal, du Pré des Planches, du Crépon, de la Chaniaz, de Tercier et de la chambre coupe pression La Désirée
- Changement de la sonde de pression à l'Arbériat
- Un contrôle du béton a été effectué par EMYX aux réservoirs des Pléiades et d'Ondallaz
- Fermeture de l'accès sur les cuves du réservoir d'Ondallaz
- Lavage par procédé chimique par l'entreprise Hinni SA effectué à l'Arbériat et à Tercier
- Installation de deux pompes de relevage au réservoir de l'Arbériat
- Changement du moteur de la pompe de la Roche Eboulée et pose d'un filtre Synus

## Réseaux

Les actions suivantes ont été menées :

- 16 interventions sur des fuites de conduites principales
- 10 interventions sur des fuites de branchements privés
- 200 Ortomat sont posés sur une partie du réseau pour les recherches de fuites systématiques par enregistrement entre 2 et 4 heures du matin
- Remplacement de huit bornes hydrantes (BH) et pose de trois nouvelles. Contrôle annuel d'un tiers du parc sur 438 bornes hydrantes, par la société Hinni SA
- Nouvelle conduite posée
  - Chemin de la Planaz 42 mètres
- Changement de conduites (1'430 m)
  - Chemin de l'Ancien Stand 80 mètres
  - Chemin de Lussy 700 mètres
  - Chemin de la Bergerie 430 mètres
  - Ruelle de Borjaux 50 mètres
  - Route des Deux-Villages 170 mètres
- Remplacement de 220 compteurs permettant le relevé à distance
- Changement de 203 compteurs permettant le relevé à distance  
Pour rappel, au 31 décembre la Commune totalise quelques 3'634 compteurs, dont 2'716 relevés à distance
- 13 nouveaux raccordements privés aux réseaux communaux
- 5 fins d'abonnement

## Exploitation

- Gestion de la qualité d'eau
- Coupures du réseau (arrêts d'eau)
- Manipulations de vannes
- Mesures de débit aux BH
- Pose, changement et relevés des compteurs
- Interventions d'urgence
- Nettoyage et entretien des captages et réservoirs
- Aucune restriction d'eau en 2025

Travaux d'exploitation du réseau	3'700 heures
Travaux d'entretien sur bâtiments communaux	150 heures
Travaux pour des tiers (privés)	584 heures
Administratif secrétariat	~1'500 heures

## Résultats - Quantitativement

Les sources communales de St-Légier-La Chiésaz ont produit 958'537m<sup>3</sup> dont 516'753 m<sup>3</sup> disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des captages de Fontannaz-David, du Bois Dévin et de La Praz augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge
- Les fuites sur les conduites d'adduction des axes Fribourg et Mossettes (estimées entre 150 et 200 litres/minute)
- Dans les périodes d'excédent, les fontainiers gèrent la quantité d'arrivée d'eau au réservoir du Mont-Blanc en mettant directement en décharge au captage
- La consommation de pointe journalière a eu lieu le 27 juin avec 2'383 m<sup>3</sup>/jour et le minimum le 6 mars avec 848 m<sup>3</sup>/jour

Les sources communales de Blonay ont produit 628'265 m<sup>3</sup> dont 496'543 m<sup>3</sup> disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des eaux d'Ondallaz, du Pré des Planches, du Pisse-Rosset et occasionnellement du Signal augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge
- La consommation de pointe journalière a eu lieu le 30 juin avec 2'733 m<sup>3</sup>/jour et le minimum le 8 juillet avec 1'193 m<sup>3</sup>/jour

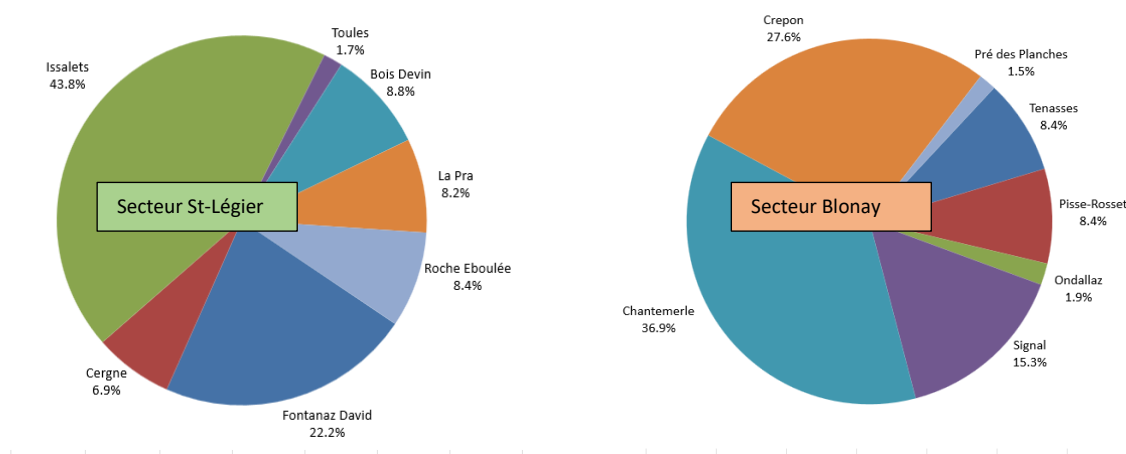
### Achats

Les achats d'eau à Lausanne s'élèvent à 123'669 m<sup>3</sup>. D'une part, ces achats comblent le manque d'eau en période de sécheresse et d'autre part quelques soutirages pour l'entretien sont effectués à mesure de l'année afin d'éviter que l'eau ne stagne.

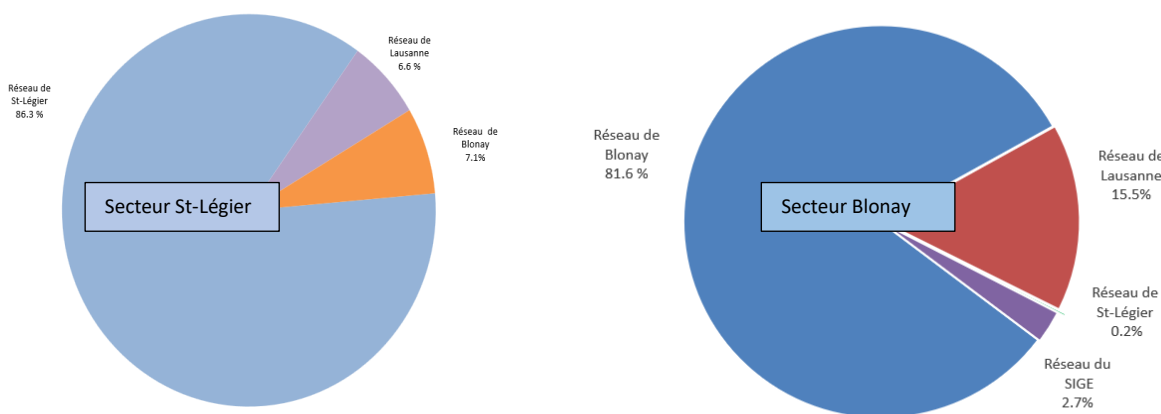
De l'eau a également été achetée au SIGE à hauteur de 15'546 m<sup>3</sup>. Soit une autonomie communale de 86.9 % en 2025.

Il est intéressant de souligner que nous restons indépendants quant à la distribution de l'eau et qu'aucune politique extérieure ne nous est dictée.

### Provenance des sources communales



### Provenance de l'eau distribuée



Pour conclure, qualitativement, la population de Blonay – Saint-Légier bénéficie d'une eau de boisson de très bonne qualité.

Les efforts consentis pour le renouvellement des réseaux sont constants et cela permet de les maintenir en bon état.

Il est nécessaire de poursuivre la surveillance de base et de routine du réseau d'eau de boisson ainsi que les possibilités d'amélioration de nos captages et la recherche de nouvelles ressources.

## 9. Analyses financières

Les écarts sont exprimés par rapport aux projections budgétaires 2025.

### 9.1 Introduction

Cet exercice, dont le résultat est exceptionnel, peut être résumé comme suit :

- Un résultat bien meilleur que budgété (+13.2 mios au lieu de – 3.9 mios)
- Des charges supérieures au budget (+18.1 mios) tenant compte de l'effet péréquatif des revenus fiscaux conjoncturels
- Des recettes supérieures au budget (+35.284 mios)
- Une marge d'autofinancement positive (25.71 mios au lieu des 8.59 mios prévus au budget), marge qui couvre à hauteur de 263.44 % les dépenses nettes d'investissements de l'année (53.76 mios, patrimoine financier compris)
- Un endettement net qui a diminué (- 15.4 mios, 78.75 mios en janvier – 63.35 mios en décembre)
- Un capital reporté de 5.3 mios à 13.27 mios
- Prélèvement aux fonds de réserve des comptes non affectés 0.59 mio
- Attribution aux fonds de réserve des comptes non affectés 5.03 mios

A la lumière de cet excellent exercice, la Municipalité a décidé de porter 5 millions dans un fonds de préfinancement de l'extension de Bahyse II et III.

Le solde après écritures de boucllement, soit CHF 13.27 mios a été porté au capital. Ce dernier sera d'un montant de 18.5 mios au 31.12.2025 et permettra, entre autres, d'absorber le déficit budgétaire 2026 (-5.5 mios) voir d'autres charges exogènes.

#### Nombreux écarts

Les écarts significatifs entre montants budgétés et chiffres effectifs sont détaillés dans le fascicule des comptes, à partir de la page 56.

Le pourcentage mentionné par nature, entre parenthèses, représente l'écart entre les montants effectifs et les chiffres budgétés.

### 9.2 Commentaires sur l'exercice 2025 (par nature)

Les charges de fonctionnement sont supérieures de CHF 18'100 K par rapport aux prévisions budgétaires, principalement les charges exogènes péréquatives et d'attribution du résultat alors que les charges sous gestion communale sont à la baisse. Cette variation se présente comme suit : (K = milliers).

• Salaires et charges sociales	CHF	-54 K
• Biens, services et marchandises	CHF	-1'298 K
• Intérêts passifs	CHF	-230 K
• Amortissements	CHF	+441 K
• Participations et subventions à des collectivités	CHF	+12'939 K
• Aides et subventions	CHF	-59 K
• Attributions aux fonds de réserve	CHF	+6'313 K
• Imputations internes	CHF	+48 K

Les recettes sont supérieures de CHF 35'284 K (principalement grâce aux recettes fiscales) par rapport au budget, soit :

• Impôts	CHF	+33'386 K
• Patentes, concessions	CHF	-29 K
• Revenus du patrimoine	CHF	+353 K
• Taxes, émoluments, produits des ventes	CHF	+1'190 K
• Parts à des recettes cantonales	CHF	-73 K
• Participations et subventions de collectivités	CHF	+214 K
• Autres participations et subventions	CHF	+63 K
• Prélèvements s/ fonds de réserve	CHF	+132 K
• Imputations internes	CHF	+48 K

### 9.3 Analyse des recettes par nature

#### Recettes d'impôts (40) (+60.21%)

Dans sa globalité, l'écart constaté provient principalement de l'impôt sur la donation (+CHF 33'936'448.40).

Les écarts des autres rentrées fiscales s'équilibrent plus ou moins entre les + et les -.

Il ressort toutefois, comme cela avait déjà été décelé en 2024, que l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'a pas atteint sa cible budgétaire (-CHF 179'351.49), l'impôt sur la fortune étant quant à lui plus élevé (+CHF 350'715.90).

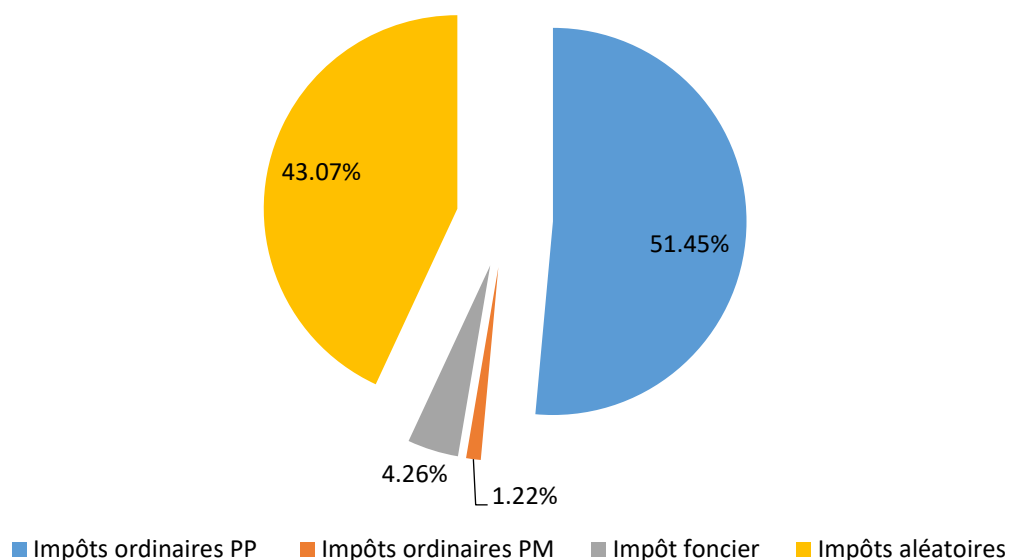
L'impôt foncier (1 pour mille de l'estimation fiscale) suit quant à lui l'évolution des prix de l'immobilier sur la Riviera (+CHF 52'424.55).

Un détail par type d'impôt sur trouve dans le fascicule des comptes.

#### Recettes fiscales

Les informations ci-après donnent les détails de ces divers éléments.

#### Répartition des recettes fiscales 2025



### **Patentes et concessions (41) (-7.32%)**

Redevance sur la consommation d'électricité en forte baisse (-CHF 33'643.75), redevance sur le gaz stable (+CHF 4'356.35).

### **Revenus du patrimoine (42) (+13.26)**

Cette augmentation est principalement due aux intérêts versés par les contribuables (+CHF 224'957.33), les intérêts et escomptes obtenus, un écart sur les locations de terrains (+CHF 9'791.00), les redevances des horodateurs et macarons (+CHF 90'200.63). Le solde étant représenté par les écarts de loyers (patrimoine financier) et locations (patrimoine administratif).

Les autres écarts sont expliqués dans le fascicule des comptes.

### **Taxes, émoluments, produits des ventes (43) (+14.92%)**

Indemnités d'assurances pour pertes de gains (+CHF 453'876.26), recettes d'animation Maison Picson (+CHF 33'523.51), facturation des annonces du COMM'une info (-CHF 19'357.50), facturation REBSL - Maison Picson (+CHF 83'511.40), facturation REBSL - le réfectoire (-CHF 11'307.80), travaux forestiers (+CHF 43'555.15), facturation des prestations du service de conciergerie (+CHF 13'885.00), du service des eaux (+CHF 140'991.10) et des permis d'habiter/d'utiliser (+CHF 37'305.10).

Amendes de stationnement (+CHF 15'892.20).

Ventes de produits de récupération, d'occasion (+CHF 47'880.45).

Ventes de bois (-CHF 144'939.70), ventes de vin communal (+CHF 31'171.60).

Facturation de la taxes déchet (-CHF 88'716.69).

Facturation des taxes évacuation des eaux et de la consommation d'eau (+CHF 448'796.76).

Pour les autres postes, le fascicule donne toutes les informations nécessaires, cas échéant.

### **Participation à des recettes cantonales (44) (-3.62%)**

Part de l'impôt sur les gains immobiliers (-CHF 76'616.60).

### **Participations et remboursements de collectivités publiques (45) (+15.70%)**

Encaissement de la part de la taxe intercommunale de séjour (-CHF 6'843.00), suppression de la participation des autres communes aux pistes de fonds des Tenasses (-CHF 20'000.00), part RFFA (-CHF 21'512.43), fonds de péréquation horizontal (-CHF 3'586.00), subvention du Canton pour l'exploitation forestière (+CHF 67'502.15), fonds de péréquation forêts 2024 (+CHF 31'952), fonds de péréquation voirie et routes 2024 (+CHF 135'535.00), participation aux frais d'élimination des déchets via les impôts (-CHF 39'352.10), subventions cantonales pour l'école primaire et secondaire (+CHF 46'988.52).

Les autres écarts sont explicités dans le fascicule des comptes.

### **Autres participations (46) (+88.33%)**

Subvention pour le remplacement LEDS pour les bâtiments communaux (+CHF 26'218.35), participations des parents aux camps (+CHF 11'962.00), subsides de l'ECA pour le service des eaux (+CHF 19'617.95).

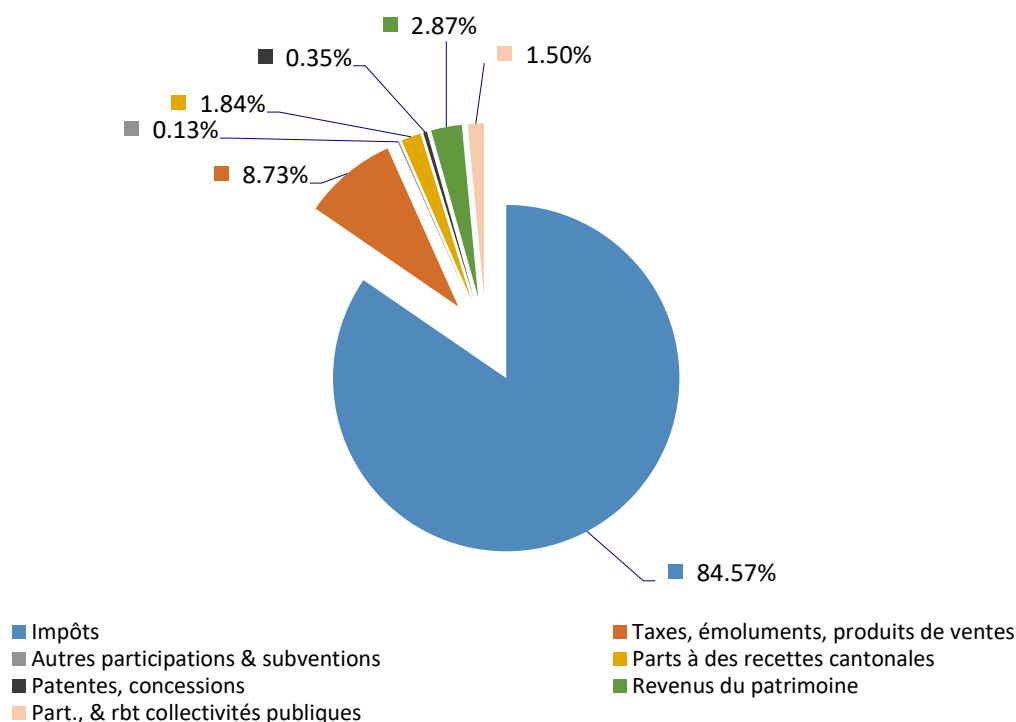
### **Prélèvements sur les fonds de réserve (48) (+27.80%)**

Prélèvement fonds culturel (+CHF 19'446.96), provision débiteurs douteux (+CHF 10'000.00), réserve pour logements sociaux (+CHF 162'750.00), déchets (-CHF 181'656.24), ORPC Riviera (+CHF 119'244.00).

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, prélèvements au fonds de réserve et imputations internes ».

## Répartition des recettes financières en 2025



### Imputations internes (49) (+9.04%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des charges (39).

## 9.4 Analyse des charges par nature

### Charges autorités et personnel (30) (-0.36%)

L'écart global (-CHF 54'614.16) provient de nombreux facteurs, ceux-ci sont explicités dans le fascicule des comptes et du tableau des EPT.

Il est à relever que le montant des indemnités d'assurances pour pertes de gains s'est élevé à CHF 370'808.40 (sans la Municipalité) et ceci sans impact sur la masse salariale globale. Une partie de ces absences ayant été compensée par l'engagement de tiers, le reste par les services eux-mêmes.

La caisse intercommunale de pensions (CIP) a également redistribué aux employeurs un 0.5 % de primes, représentant CHF 39'271.00 incluses dans les montants mentionnés ci-dessus.

### Biens, services et marchandises (31) (-8.98%)

Rubrique 10200 – Municipalité (+CHF 26'592.60) sur des frais d'honoraires.

Rubrique 11010 – Communication (-CHF 28'206.00) pour les honoraires.

Rubrique 21000 – Impôts (+CHF 243'710.38), sur l'imputation des impôts étrangers (double-imposition) et (+CHF 78'124.96) sur les frais de perception des impôts.

Rubrique 11100 – Administration (-CHF 11'216.70) sur différents postes.

Rubrique 13000 – Ressources humaines (-CHF 19'650.35) sur les honoraires.

Rubrique 15200 – Maison Picson (-CHF 32'932.63) sur différents postes.

Rubrique 19000 – Informatique (-CHF 17'100.04) sur l'entretien du réseau informatique.

Rubrique 32000 – Service des forêts (-CHF 157'652.74) sur différents postes.

Rubrique 35000 – Service des bâtiments (-CHF 29'125.15) sur différents postes.

Rubrique 35100 – Bâtiments du patrimoine financier (-CHF 36'899.65), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant, voir les commentaires y relatifs dans le fascicule des comptes.

Rubrique 35200 – Bâtiments du patrimoine administratif (-CHF 56'701.69), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant, voir les commentaires y relatifs dans le fascicule des comptes.

Rubrique 35300 – Bâtiments principalement affectés aux écoles et accueil REBSL (-CHF 208'353.83), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant, voir les commentaires y relatifs dans le fascicule des comptes.

Rubrique 43000 – Voiries et routes (-CHF 213'558.25), principalement sur l'entretien des routes et les frais de déneigement.

Rubrique 43010 – Entretien lourd des routes validé par des préavis (+CHF 37'403.85), montant non budgétisé.

Rubrique 43020 – Eclairage public (+CHF 56'802.20), travaux d'opportunité.

Rubrique 43030 – Signalisation routière (-CHF 111'306.92), travaux non réalisés.

Rubrique 43040 – Patrimoine arboré (-CHF 48'479.74), écarts sur presque tous les postes budgétaires.

Rubrique 44000 – Terrains de sport (+CHF 27'128.85), sur différents postes.

Rubrique 45010 – Centres de tri (-CHF 147'147.38), écarts sur la majorité des postes.

Rubrique 45020 – Traitement des autres déchets (-CHF 29'860.65), report d'achat et de pose d'installations.

Rubrique 46000 – Service d'évacuation des eaux (-CHF 127'025.02), sur différents postes.

Rubrique 51000 – Enseignement primaire (-CHF 30'408.86), principalement sur les transports scolaires.

Rubrique 81000 – Service des eaux (-CHF 460'354.09), principalement sur l'entretien et l'extension du réseau et l'achat d'eau.

### **Intérêts passifs (32) (-15.48%)**

Diminution de la dette brute par suite de l'impôt exceptionnel sur la donation encaissé.

Aucun renouvellement d'emprunt.

Le tableau des emprunts donne tous les détails nécessaires (fascicule des comptes).

### **Amortissements (33) (+7.43%)**

Les tableaux de l'état des investissements à amortir donnent toutes les informations détaillées (fascicule des comptes), auquel il faut rajouter les remises et défalcatons selon décompte du fisc (+CHF 137'983.27) et les amortissements supplémentaires des frais d'étude engagés avant préavis (voir commentaires dans le fascicule des comptes), 23000.3321.00 (+CHF 527'720.92).

### **Remboursements, participations et subventions à des collectivités (35) (+37.41%)**

Rubrique 18000 – Facture cantonale transport bassin 6 (-CHF 89'743.60).

Rubrique 22000 – Fonds de péréquation horizontal (+CHF 14'161'362.00), participation des impôts aux coûts des déchets (-CHF 33'791.62).

Rubrique 61000 - Participation à l'Association Sécurité Riviera (- CHF 330'622.40).

Rubrique 71000 - Réseau REBSL (-CHF 1'097'912.07) et autres réseaux (+CHF 84'814.45).

Rubrique 72000 - Cohésion sociale (+CHF 288'747.-).

### Aides et subventions (36) (-2.34%)

Rubrique 18000 – Transports publics (-CHF 144'807.-).

Rubriques 50000 – 52000 – Enseignement scolaire (-CHF 90'286.05).

Rubrique – ORPC Riviera (+CHF 104'699.50).

Rubrique – Services sociaux (+CHF 96'478.90).

Rubrique – Service des eaux (-CHF 15'000.-).

### Attributions aux fonds de réserve (38) (+1'846.60%)

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

Rubrique – Amortissements et réserves (-5'000'000.-).

Rubrique – Terrains (+85'800.-).

Rubrique – Ordures (-38'423.98).

Rubrique – Evacuation des eaux (-CHF 374'190.96).

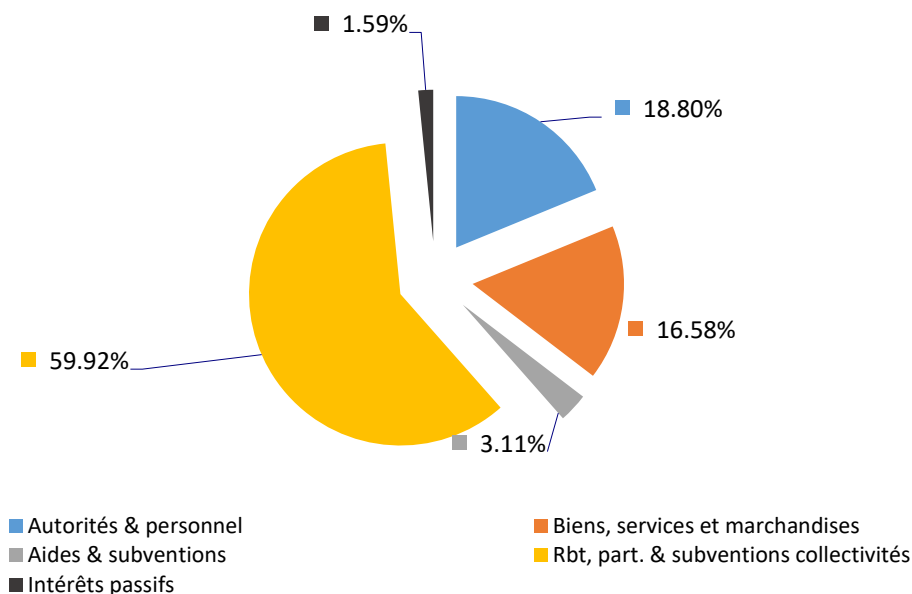
Rubrique – Eau potable (-CHF 993'376.28).

### Imputations internes (39) (+9.04%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des recettes (49).

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, attribution au fonds de réserve et imputations internes ».

### Répartition des charges financières en 2025



### Analyse de ce résultat exceptionnel – projections futures

La Municipalité ne peut qu'être extrêmement satisfaite du résultat des comptes 2025. Bien que le capital reporté au 31 décembre de CHF 18'556'377.58 soit conséquent, il ne représente que 23.48 % des charges totales du budget 2026.

Il semble donc nécessaire de soulever les quelques points ci-dessous :

Le projet de budget 2026 laisse apparaître un déficit de CHF 5.5 mios.

Le plan des investissements comporte de nombreux projets dont, le plus important, la rénovation de Bahyse II et III, viendra impacter durablement les comptes communaux.

Le coût du réseau REBSL a été inférieur de 1.1 mio par rapport au budget, mais il s'agit là uniquement de charges différées dans le temps.

L'impact de l'encaissement des impôts sur la donation (+CHF 34 mios) sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) a été compensé partiellement par les autres communes. En effet, le montant total des impôts sur les successions et donations des quelques 300 communes vaudoises a représenté CHF 171 mios alors que le budget péréquatif tablait sur CHF 68 mios. Notre Commune a donc aussi bénéficié de toutes ces rentrées exceptionnelles par le fait qu'au lieu d'alimenter la péréquation à hauteur de CHF 17 mios (CHF 34 mios x 50 %), le montant effectivement dû à été de l'ordre de CHF 14 mios.

Il est aussi constaté que l'impôt sur le revenu des personnes n'a pas atteint sa cible budgétaire et qu'il est plutôt stable. Et que bien entendu, il est peu probable qu'une telle somme soit à nouveau encaissée dans le futur.

Au vu de ces différents arguments, la Municipalité tient donc à relativiser ce résultat exceptionnel, permettant au plus d'amortir trois exercices déficitaires (à charges et produits constants), mais pas d'envisager, à court ou moyen terme, une augmentation des charges ou une diminution des recettes.

La Municipalité reviendra vers la commission des finances avec une mise à jour de l'analyse économique tenant compte de ces nouvelles données.

### Autofinancement

La marge d'autofinancement (MA) est la suivante :

#### Compte général :

⇒	Excédent de revenus	CHF	13'278'637.02	
⇒	Amortissements du patrimoine financier	CHF	577'038.50	
⇒	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	4'307'795.11	
⇒	Amortissements supplémentaires	CHF	527'720.92	
⇒	Préfinancement Bahyse II et III	CHF	5'000'000.00	
⇒	Attributions selon tableau fonds de réserve	CHF	30'647.00	
⇒	Prélèvements selon tableau fonds réserve ./.	<u>CHF</u>	<u>477'804.66</u>	CHF 23'244'033.89

#### Comptes affectés :

Déchets	Amortissements	CHF	17'518.71	
	Mouvements fonds de réserve	<u>CHF</u>	<u>36'480.22</u>	CHF 53'998.93
EU-EC	Amortissements	CHF	677'952.55	
	Mouvements fonds de réserve	<u>CHF</u>	<u>466'590.96</u>	CHF 1'144'543.51
Eau	Amortissements	CHF	282'695.33	
	Mouvements fonds de réserve	<u>CHF</u>	<u>993'376.28</u>	<u>CHF 1'276'071.61</u>
				<u>CHF 2'474'614.05</u>

**La marge d'autofinancement totale positive est donc de CHF 25'718'647.94**

Les emprunts à long terme ont diminué de CHF 7'165'000.-. Le taux moyen des emprunts de la Commune est de 1.37 %.

Les emprunts à court terme se montent à CHF 7'000'000.- (- CHF 1'000'000.-).

#### Définition

La marge d'autofinancement (MA ou cash-flow) correspond à la différence entre les entrées et les sorties de fonds (trésorerie). La marge d'autofinancement correspond à ce que la Commune a dégagé pendant l'exercice pour rembourser ses dettes et / ou pour investir.

## Investissements

Les tableaux détaillés des investissements, figurant dans le fascicule des comptes, donnent tous les détails des investissements, notamment ceux engagés dans l'exercice sous revue, ainsi que les amortissements obligatoires du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Les amortissements supplémentaires étant quant à eux détaillés dans le fascicule des comptes, rubrique 23000.

La dette financière brute au 31 décembre 2025 est de CHF 89'820'000.- (2024 : CHF 97'985'000.-).

## 9.5 Analyse financière de l'année 2025

### Commune de Blonay - Saint-Légier

### Exercice 2025

#### VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	29 059 866.38	50 178 221.98	21 118 355.60
Immobilisations		92 350 198.30	96 453 871.15	4 103 672.85
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		121 410 064.68	146 632 093.13	25 222 028.45
<b>PASSIF</b>				
Endettement total	ET	107 815 735.27	113 533 673.20	5 717 937.93
Fonds et réserves		8 316 588.85	14 542 042.35	6 225 453.50
Capital		5 277 740.56	18 556 377.58	13 278 637.02
Total		121 410 064.68	146 632 093.13	25 222 028.45
Endettement net	EN	78 755 868.89	<b>63 355 451.22</b>	<b>-15 400 417.67</b>

#### EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	92 946 520.44	106 225 157.46	13 278 637.02
A DEDUIRE			
Amortissements	6 390 721.12		-6 390 721.12
Mouvements réserves	6 655 238.22	605 948.42	-6 049 289.80
Imputations internes	579 642.31	579 642.31	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	79 320 918.79	<b>105 039 566.73</b>	<b>25 718 647.94</b> MA
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	10 456 707.60	693 966.80	<b>9 762 740.80</b> DIN

#### RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	40.59%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	24.48%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	263.44%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.20%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	87.41%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-1.67%	< 1.00%
<b>INP Intérêts passifs</b>	<b>1 259 292.19</b> INP	

## 9.6 Flux de trésorerie

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Marge d'autofinancement</b>		
+ Résultat de l'exercice	13 278 637	2 774 655
+ Amortissements (classe 330)	1 015 022	1 278 036
+ Amortissements (classes 331 et 332)	5 375 699	10 041 740
+ Attributions aux réserves et fonds (classe 38)	6 655 238	567 600
./. Prélèvements aux réserves et fonds (classe 48)	-605 948	-6 067 617
<b>Marge d'autofinancement publiée</b>	<u>25 718 648</u>	<u>8 594 414</u>
- variation provision pour risques s/débiteurs ACI - autres	-362 491	-367 863
- gains comptables	-	-15 921
<b>Marge d'autofinancement</b>	<u>25 356 157</u>	<u>8 210 630</u>
<b>Flux relatifs au fonds de roulement</b>		
+ Sources de fonds :		
- diminution du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	3 203 054	560 530
- augmentation des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9219, 9259)	15 892 964	1 918 506
./. Emplois de fonds :		
- diminution des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9219, 9259)	-1 715 613	-1 330 218
- augmentation du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	-3 199 039	-2 605 026
<b>Total flux de trésorerie relative au fonctionnement</b>	<u><b>39 537 524</b></u>	<u><b>6 754 422</b></u>
<b>Flux relatifs aux investissements</b>		
+ Désinvestissements (vente d'actifs)		-
- Titres	-	-
./. Investissements		
- Patrimoine financier	-107 503	-6 676 188
- Participation reçue	3 492	-
- Patrimoine administratif	-7 864 415	-6 849 501
- Participations reçues	458 982	106 170
- Préavis en attente (compte de bilan 9170.xxx)	-482 412	
- Installation service des déchets	-	-27 524
- Subsidés reçus	-	-
- Installation service des égouts	-846 720	-1 796 933
- Subsidés reçus	-	730 653
- Installation service des eaux	-1 640 070	-1 807 329
- Subsidés reçus	231 493	69 453
<b>Total flux de trésorerie relatifs aux investissements</b>	<u><b>-10 247 153</b></u>	<u><b>-16 251 200</b></u>
<b>Flux relatifs au financement</b>		
./. Amortissements emprunts à court, moyen et long terme	-23 165 000	-25 815 000
- Nouveaux emprunts à court, moyen et long terme	15 000 000	38 000 000
<b>Total flux de trésorerie relatifs au financement</b>	<u><b>-8 165 000</b></u>	<u><b>12 185 000</b></u>
<b>Variation nette de fonds de l'exercice (liquidités)</b>	<u><b>21 125 371</b></u>	<u><b>2 688 223</b></u>
<b>Liquidités</b>		
<b>Liquidités au 1er janvier :</b>		
- Caisse	32 092	32 681
- La Poste	345 421	531 709
- Banques	300 414	-2 574 687
	<u><b>677 927</b></u>	<u><b>-2 010 297</b></u>
<b>Liquidités au 31 décembre :</b>		
- Caisse	50 903	32 092
- La Poste	1 236 267	345 421
- Banques	20 516 127	300 414
	<u><b>21 803 298</b></u>	<u><b>677 927</b></u>
<b>Variation nette de fonds de l'exercice</b>	<u><b>21 125 371</b></u>	<u><b>2 688 223</b></u>

## 10. CONCLUSIONS


Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier  
décide

- ⇒ d'adopter les comptes communaux 2025 tels que présentés
- ⇒ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

  
A. Bovay,



Le secrétaire

  
J.-M. Guex

Délégation municipale

M. Alain Bovay, syndic  
Mme Sarah Lisé, municipale

Pour information, les annexes peuvent être consultées sur le site internet communal [www.blonay-saint-legier.ch](http://www.blonay-saint-legier.ch)